

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

• Le colloque de Royaumont

Page 2

• La crise paysanne

Pages 4 et 5

• Les enseignements de la journée du 28

Pages 6 et 7

Négociier, c'est discuter

Le P.S.U. communique :

Des résultats malheureusement négatifs de la première rencontre qui a mis en présence les représentants du Gouvernement Français et les émissaires du Gouvernement Provisoire Algérien, trois conclusions peuvent être dégagées :

1° Le Gouvernement Français a cédé à la tentation d'obtenir sous couvert de négociation la reddition du F.L.N. Négocier, c'est discuter. Or les conditions du Gouvernement Français ont été présentées comme intangibles.

2° Pour l'arrêt des combats comme pour les garanties de l'autodétermination, toute tentative d'imposer des décisions unilatérales ne peuvent conduire qu'à la prolongation de la guerre.

3° Les problèmes de fond tels que les conditions du cessez-le-feu, le régime transitoire et les conditions de l'exercice du droit à l'autodétermination sont difficiles et risquent d'être longs à résoudre. Encore faut-il commencer et que le pouvoir ne fasse pas preuve d'une dangereuse intransigeance qui ne rassure que les ultras et empêche la véritable négociation de s'ouvrir.

Le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ avait tenu à mettre en garde l'opinion contre certaines illusions qu'avait fait naître le dernier discours du général de Gaulle. Il n'en a aujourd'hui que plus d'autorité pour souligner la nécessité de renforcer la campagne en faveur de la Paix qui se développe à travers le pays. Après la journée du 28 juin, après l'avertissement solennel de la C.G.T., de la C.F.T.C., de la Fédération de l'Education Nationale et de l'U.N.E.F., après le Colloque de Royaumont, le mouvement doit s'amplifier dans la perspective d'une action unie et coordonnée.

Il y a une semaine, nous exprimions ici notre satisfaction : avec la rencontre de Melun, un premier pas important venait d'être franchi. Mais nous disions aussi nos craintes. Voici malheureusement qu'elles trouvent déjà une justification. Les pourparlers qui devaient conduire à la véritable négociation sont déjà interrompus et renvoyés sine die. Apparemment, de part et d'autre, on ne veut pas aller jusqu'à l'irréversible. Le G.P.R.A., tout en renvoyant à plus tard le voyage à Paris de sa délégation, a maintenu les termes de sa déclaration du 20 juin.

Nous devons constater la force de sa position. Il va de soi que notre parti, qui veut avant tout la paix, donc une véritable négociation, garde comme toujours une entière liberté d'appréciation. Il lui est arrivé déjà de marquer ses désaccords avec les nationalistes algériens. Il ne manquera pas de le faire en d'autres occasions s'il le juge nécessaire.

NOUS n'en sommes que plus libres aujourd'hui pour dire que nous éprouvons les plus grandes appréhensions sur la manière dont les pourparlers ont été engagés du côté du gouvernement français.

Sans doute faut-il, dans les difficultés qui ont déjà surgi, faire la part des intrigues de tous ceux qu'anime une volonté délibérée de provoquer un échec, aux pressions exercées en coulisse par certains chefs militaires et par certains hommes politiques. La diffusion, samedi dernier, par l'A.F.P., d'une dépêche présentée comme exprimant la pensée de milieux français « bien informés » en est la preuve.

Mais ce serait une erreur d'imaginer qu'il n'y a pas d'autre obstacle au succès des négociations. Les dernières déclarations du président de la République, même si elles ont permis une première rencontre, ne nous permettent pas encore d'être pleinement rassurés sur l'esprit dans lequel le général de Gaulle souhaite que soit abordée la discussion. Les conditions dont le principe de l'autodétermination était assorti dans le discours du 16 septembre sont-elles intégralement maintenues ? A-t-on gardé l'espoir, par conviction ou par tactique à l'égard des ultras et de l'armée, peu importe, de ramener la négociation à la notion de « paix des braves » ?

TOUTES ces incertitudes, que nous n'avons pas cessé de relever, demeurent aujourd'hui. Autant que les dangers de sabotage, elles imposent à tous ceux qui veulent la paix la plus grande vigilance et la plus grande ténacité.

Nous avons, dès le début, mis en garde contre un optimisme excessif. Plus que jamais, nous devons intensifier notre action pour que s'engage la négociation qui commande la poursuite des efforts pour le regroupement des forces populaires. La déclaration commune récemment adoptée par quatre grandes organisations syndicales est pour nous un très grand encouragement. Nous devons persévérer dans cette voie pour réussir une véritable mobilisation de l'opinion publique en faveur de la paix.

Robert VERDIER



Le 28 Juin, la France a exprimé sa volonté de voir aboutir les négociations (Ici les étudiants P.S.U. à la tête de la plus importante des manifestations de la région parisienne).

Le colloque de Royaumont

DANS la V^e République où les pouvoirs, l'exécutif et le législatif, sont pratiquement concentrés entre les mains du Chef de l'Etat, l'opinion publique, qualifiée jadis « 4^e pouvoir », joue encore un rôle incontestable. Quant au pouvoir judiciaire, il peut dans certaines circonstances freiner l'évolution autoritaire du régime.

L'originalité du Colloque de Royaumont, organisé par l'Association pour la Sauvegarde des Institutions Judiciaires et la Défense des Libertés individuelles est d'avoir rassemblé pendant trois jours magistrats, professeurs de Droit, avocats, hommes politiques, militants syndicalistes pour examiner, dans la sérénité de l'ancienne Abbaye de Saint-Louis, trois problèmes essentiels de l'heure présente : les conditions juridiques de la politique d'autodétermination (Rapporteur le Professeur Georges Lavau), les rapports du pouvoir civil et des autorités militaires (Rapporteur le Professeur Georges Vedel), le problème des libertés individuelles et la guerre d'Algérie (Rapporteurs les Conseillers Rolland et Ancel).

Aux côtés de nombreux juristes, des leaders importants de l'opposition, tels que Pierre Cot, François Mitterrand, Roger Garaudy, le « gaulliste de gauche » Léo Hamon, les syndicalistes Vignaux (C.F.T.C.), Caille (C.G.T.), Walon (U.N.E.F.), de nombreux membres du P.S.U., notamment Pierre Mendès-France, Daniel Mayer, André Philip, Charles Hernu, Oreste Rosenfeld, Yves Deche-elles, Pierre Stibbe, priront part aux débats qui suivirent chacun de ces rapports et aboutirent au vote d'importantes résolutions.

Sur les rapports du pouvoir civil et du pouvoir militaire, la motion adoptée « réaffirme le principe nécessaire de la primauté du pouvoir politique dans l'Etat et rappelle que la nation n'a confié des armes à l'armée que pour assurer sa défense et le respect de « ses droits ». En conséquence, « nul ne saurait se prévaloir du respect dû à l'autorité militaire pour ordonner des actes contraires à la loi ou à l'honneur ; ce respect doit cesser si cette autorité est détournée dans un sens insurrectionnel ». Il y a là une condamnation formelle et du 13 Mai et des tortures.

La motion relative aux garanties des libertés individuelles constate que « la poursuite de la guerre en Algérie a entraîné non seulement la multiplication d'atteintes inadmissibles aux libertés individuelles dans la conduite des procé-

dures pénales, particulièrement pendant la phase policière des institutions, mais encore une véritable dégradation des institutions judiciaires. »

Mais le texte le plus important est, incontestablement, celui qui a trait à la guerre d'Algérie. Sa rédaction a nécessité une nuit de discussion à la Commission présidée par Pierre Mendès-France qui le rapporta devant l'assemblée plénière du Colloque : une fructueuse synthèse a pu être réalisée entre les conceptions exprimées dans le rapport de Georges Lavau et celles de la Commission « Algérie » du P.S.U. développées par Oreste Rosenfeld et Pierre Stibbe. Le remarquable rapport de Georges Lavau mettait en lumière l'extrême difficulté de la mise en œuvre de la politique d'autodétermination. Chaque détail de la procédure prévue par les déclarations du 16 septembre et du 14 juin (séparation des combattants, destination des armes, restauration des libertés, fixation des modalités du référendum, contrôle du scrutin) pose des problèmes pratiquement insolubles si le référendum doit se présenter comme une nouvelle bataille entre le gouvernement français et le P.L.N. demeurant face à face.

L'aboutissement de la procédure d'autodétermination suppose soit un accord entre les parties en présence, pour proposer une même solution aux Algériens à l'occasion du référendum, soit le contrôle d'organismes neutres ou de mandataires d'organisations internationales.

Cette critique radicale de la méthode de l'autodétermination fut reprise notamment par Pierre Cot et François Mitterrand, mais les orateurs du P.S.U. et du P.C. firent ressortir que la proclamation du droit à l'autodétermination du peuple algérien avait eu pour vertu essentielle de permettre l'ouverture d'une négociation et qu'il valait mieux commencer à négocier sur les conditions du cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination, que de ne pas négocier du tout.

La motion ci-dessous adoptée à l'unanimité moins une voix, constitue un document extrêmement important, car pour la première fois depuis que la discussion est ouverte sur les conditions d'exercice du droit à l'autodétermination du peuple algérien, les conditions et les garanties d'une autodétermination loyale et sincère sont définies par une assemblée comportant des représentants de

larges couches de l'opinion française, en même temps que des magistrats de nos plus hautes instances judiciaires.

Le colloque, réuni à l'initiative de l'Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires et la défense des libertés individuelles, a examiné, sur le rapport de M. le Professeur Lavau, le problème posé par la mise en œuvre de l'autodétermination du peuple algérien.

Convaincu que l'éventualité d'un partage territorial ne constituerait pas une solution de paix, il se félicite de l'accord intervenu sur le principe de l'autodétermination collective du peuple algérien dont l'acceptation signifie que les parties — actuellement en conflit armé — conviennent de remettre la décision au libre vote des populations intéressées.

Le colloque constate que la cessation des combats, la destination des armes, le sort des combattants, la sécurité de toutes les populations, l'aménagement d'un régime d'apaisement, les garanties qu'il doit comporter pour tous, les modalités du vote, la mise au clair des options possibles et de leurs conséquences, requièrent de loyales conversations dont les éléments militaires, administratifs, juridiques et politiques sont étroitement connexes. Le délégué général en Algérie n'a-t-il pas justement déclaré que les conversations sur le cessez-le-feu ne sauraient être exclusivement limitées aux problèmes militaires ?

Les conditions et garanties de l'autodétermination comportent :

— DES DISPOSITIONS PORTANT SUR LA PERIODE QUI SUIVRA LE Cessez-le-feu, notamment : un statut conventionnel des forces combattantes, le cessez-le-feu n'étant pas dans l'offre du Président de la République une reddition ; la mise en place d'organes mixtes de contrôle administratif chargés de prévenir et en tout cas de régler les litiges ; l'abrogation de la législation d'exception ainsi que la libération des prisonniers capturés au cours des combats, des internés des camps d'hébergement et de triage, des personnes regroupées, des condamnés et des détenus pour faits en relation avec la guerre ; le rétablissement et l'exercice normal des libertés publiques et individuelles (liberté d'association et de réunion, liberté de la presse, liberté syndicale, etc.) y compris celles que nécessite la propagande électorale.

— DES DISPOSITIONS ORGANISANT LE CHOIX FINAL PAR LE PEUPLE ALGERIEN DE SON DESTIN : Quelles que soient les options

offertes à la décision populaire, il y aura lieu de définir avec soin le contenu véritable et les conséquences respectives de chacune des solutions proposées en évitant de créer des fausses oppositions entre des formules qui ne s'excluent pas nécessairement. En effet, l'évolution récente de la Communauté fait apparaître aussi bien la possibilité pour des Etats indépendants de demeurer associés à la France par des liens particuliers que celle de l'existence dans la communauté d'associations de types différents.

Les modalités du référendum — et spécialement des questions posées — seront débattues et fixées en commun.

Le scrutin sera contrôlé par des mandataires des groupements préconisant une réponse déterminée aux questions du référendum.

Le colloque est conscient des difficultés que présente la mise en œuvre complète et loyale de ces conditions au lendemain d'un douloureux conflit de plus de cinq ans. Il lui paraît évident que, dans le cas où une solution commune au gouvernement français et aux autres parties pourrait être élaborée par eux, l'exercice de l'autodétermination finale en serait grandement facilité.

Une telle solution devrait comporter — quels que soient les liens institutionnels ou contractuels qui seraient proposés — des garanties de libre établissement, de pleine et entière jouissance des droits civils et politiques, des libertés démocratiques et du droit au travail, sous toutes ses formes, en faveur des Français résidant en Algérie et des Algériens résidant en France, comme les moyens d'une nécessaire coopération entre la France et l'Algérie.

Les auteurs de ce texte n'ont pas la prétention d'avoir apporté une solution complète et définitive du problème algérien, mais ils sont convaincus que les principes fondamentaux ainsi énumérés peuvent servir de point de départ à une négociation loyale et il appartiendra à la Commission permanente du Colloque ainsi qu'aux organisations qui reprendront ces travaux à leur compte, de les utiliser pour montrer à l'opinion publique française, algérienne et internationale qu'une solution pacifique du problème algérien est possible, à la seule condition de vouloir vraiment la Paix.

P. S.

L'ACTION POUR LA PAIX

LES JEUNES DU P.S.U.

ON trouvera ci-dessous deux textes qui ont trait à la coordination de toutes les forces populaires décidées à faire échec à toute tentative de coup de force fasciste et à développer l'action pour la paix en Algérie.

Le premier de ces textes est la déclaration commune signée jeudi dernier 30 juin par les représentants des quatre grandes organisations syndicales : la C.G.T., la C.F.T.C., la Fédération de l'Education Nationale et l'Union Nationale des Etudiants de France.

Nous ne saurions trop souligner l'importance de cette déclaration commune qui constitue un progrès décisif dans le développement de l'unité d'action pour la paix et contre les ultras. Il convient de noter en particulier que les quatre organisations syndicales ont, fort logiquement, lié la défense des libertés démocratiques à la volonté de ne pas laisser saboter les chances de paix en Algérie. Et sur ce point, le texte est net : il ne sépare pas l'accord sur le cessez-le-feu des garanties sur l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple algérien. Nul doute que cette déclaration ne donne à réfléchir à ceux que tente toujours l'aventure du genre « 13 mai » ou « 24 janvier », mais aussi à tous ceux qui

n'ont pas perdu l'espoir de saboter la négociation en multipliant les chicanes. Parlons net : l'avertissement s'adresse aussi au pouvoir.

Le deuxième texte est la lettre qu'Edouard Depreux vient d'adresser, au nom du bureau du P.S.U., à Guy Mollet. Celui-ci, conscient de la force du courant populaire, a tenté, à la veille du congrès national de la S.F.I.O., de se donner le rôle de rassembleur des forces démocratiques. Il a adressé au P.S.U., au parti radical, à la C.F.T.C., la F.E.N., au Syndicat National des Instituteurs, l'U.N.E.F., une invitation à participer à une réunion commune. A notre connaissance, il n'a encore reçu qu'une acceptation : celle du parti radical.

La déclaration des organisations syndicales dont nous avons fait état ci-dessus constitue en réalité une réponse fort claire.

Elle ne saurait surprendre : il est difficile à cet ancien président du Conseil, incapable d'offrir l'autodétermination en 1956, déclarant à maintes reprises que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne pouvait être la base d'un règlement du problème algérien, capitulant pour finir devant le coup de force d'Alger en mai 1958, de se poser aujourd'hui en champion des libertés démocratiques et de la paix.

COMMUNIQUÉ

Les organisations syndicales, signataires de l'appel lancé aux travailleurs pour le 1^{er} février 1960, se sont rencontrées le 30 juin.

Elles ont constaté que d'ores et déjà chacune d'entre elles a manifesté au moment où le drame algérien entre dans une phase décisive, sa volonté de maintenir les exigences et les engagements pris par les travailleurs le 1^{er} février.

Elles ont affirmé ensemble leur volonté de voir les négociations s'engager réellement et se poursuivre jusqu'à leur issue normale, c'est-à-dire le cessez-le-feu et l'accord sur les garanties mutuelles indispensables à la mise en œuvre de l'autodétermination.

Elles ont renouvelé leur détermination de répondre par tous les moyens dont elles disposent, y compris la grève générale, à tout coup de force ou coup d'Etat qui tendrait à faire échouer les chances de paix en Algérie et à détruire davantage encore les libertés démocratiques essentielles.

(Communiqué C.G.T. - C.F.T.C. - F.E.N.-U.N.E.F.)

LETTRE A GUY MOLLET

Paris, le 29 Juin 1960.

Monsieur le Secrétaire Général, J'ai reçu le 27, votre lettre datée du 24.

Travaillant chaque jour à regrouper sans exclusive toutes les forces destinées à imposer la paix en Algérie, par la négociation, et à dresser un barrage contre les factieux, nous pensons que l'action commune de tous les syndicats est indispensable, comme l'ont montré les événements du mois de Janvier.

La liste des organisations que vous avez présentées marque un net retrait sur les résultats obtenus dans la voie de cette unité d'action syndicale. Mes amis et moi estimons qu'un parti qui se réclame du socialisme ne peut, même par prétention, prendre la responsabilité de restreindre l'étendue du front syndical, qui est aujourd'hui la condition essentielle du succès.

Nous pensons d'autre part que les négociations n'aboutiront que si elles

ne sont pas limitées au cessez-le-feu mais qu'elles doivent inévitablement revêtir un aspect politique et notamment concerner les conditions dans lesquelles s'exercera le droit de l'autodétermination du peuple algérien. C'est sur ce point que les saboteurs s'efforcent de torpiller les pourparlers. Or, nous sommes obligés de constater que, jusqu'ici, la position de la majorité de la S.F.I.O., a manqué de clarté.

Aussi longtemps que tant sur le front unique syndical que sur la discussion des conditions de l'autodétermination, des précisions n'auront pas été apportées, la rencontre que vous envisagez risquerait de n'aboutir à aucun résultat.

Veillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, à mes sentiments socialistes.

Edouard DEPREUX,
Secrétaire National du P.S.U.

LES jeunes du P.S.U. ont pris le départ ce dernier week-end. L'ordre du jour de la Rencontre Nationale était extrêmement chargé. Il fallait non seulement faire le point de la situation nationale, mais encore examiner fédérativement par fédérations, le travail effectué par nos jeunes camarades ; les expériences en ce domaine sont aussi diverses que nombreuses et il convenait qu'elles soient toutes intégrées dans le travail futur du Parti auprès des jeunes. En fait, il s'avère que, dans la plupart des départements représentés et plus particulièrement dans l'Isère, la Gironde, l'Aude les jeunes éducateurs socialistes unifiés animent des foyers et maisons de jeunes ou cercles de sympathisants.

Parmi leurs soucis immédiats, les jeunes, premiers intéressés par le problème algérien, placent la guerre. C'est sous l'angle de la prise de conscience que l'examen de cette question fut abordé. Des analyses sérieuses présentées ressort la volonté catégorique de nos camarades de multiplier les initiatives parmi lesquelles la création d'un réseau serré de comités locaux de jeunes pour « la Paix en Algérie et contre la répression ».

Il n'est plus douteux, et le succès et la tenue de la première rencontre le confirment, que la place des jeunes sera toujours plus importante dans ce Parti que l'âge moyen de ses militants fait le plus jeune de tous. La définition qu'ils ont fait de cette place en dira plus long que tout commentaire :

« [Leur] secrétariat national devra [notamment] fournir aux jeunes du P.S.U. :

— Une documentation pour alimenter le travail des responsables et animateurs d'organisations de masse extérieures au Parti ;

— Des éléments de connaissance sur les aspects « jeunes » des problèmes politiques, économiques et sociaux, les expériences de politique de la jeunesse à l'étranger et dans le passé en France (Léo Lagrange) ;

— Du matériel de propagande destiné à populariser les positions « jeunes » du Parti.

Ce secrétariat devra encore animer l'ensemble du travail « jeune », mettre en œuvre la politique du Parti à l'égard de la jeunesse qui se dégagera de l'expérience des commissions locales et départementales. »

D'autre part, le rapport traitant des aspects « jeunes » des problèmes sociaux, économiques et politiques que présentait Gérard Bécu sera envoyé en extension aux fédérations pour examen approfondi.

UNE INTERVIEW de Habib BOURGUIBA

A l'occasion du jumelage de la ville italienne de Salsomaggiore et de la ville tunisienne d'Hammam-Lif, j'ai passé quelques heures avec le président Habib Bourguiba et, comme les négociateurs du F.L.N., Boumendjel et ses camarades, étaient alors à Melun, ce fut l'occasion pour moi d'entendre un étonnant exposé de la tactique dite « bourguibisme ». Je ne crois pas, bien entendu, devoir reproduire ce qui a été dit parfois à un vieil ami. Mais, à ne considérer que les grandes lignes, il m'a semblé que, dans l'intérêt du succès des négociations, à l'heure actuelle dans l'impasse, certaines suggestions valaient d'être reproduites, car elles portent loin.

Pour aider ma mémoire et rester fidèle au fond, je me suis référé au texte du « Discours de la Paix » que le président Bourguiba m'avait remis après en avoir corrigé quelques passages mal reproduits.

Tout d'abord, est-il besoin de le rappeler, l'homme qui s'adresse ainsi aux Algériens et aux Français a le droit de le faire, car il a littéralement sacrifié son pays et lui-même à la cause de l'insurrection algérienne, tout en restant attaché à la coopération avec la France malgré l'interruption de toute aide par Mollet en 1957 et malgré Sakhiat. « Avant même l'indépen-

que l'armée française et la révolution algérienne combattent pour des objectifs assez identiques dans le fond. Mais les chemins s'écartent pour des raisons surtout passionnelles. Tout ceci démontre d'ailleurs au peuple algérien que ses sacrifices n'ont pas été vains et lui ont permis de retrouver sa dignité et son prestige aux yeux de la France et de son armée. » Donc Bourguiba propose une nouvelle politique, une sorte d'offensive psychologique en direction de l'armée, considérée au fond comme principal interlocuteur.

Autre obstacle, qu'il demande à ses « frères » de surmonter : les divisions, les rancunes, les haines. « L'intérêt de l'Etat algérien exige la réconciliation de toutes les tendances du peuple algérien, les résistants et les autres. Cet effort de réconciliation est indispensable. Il a été fait en Tunisie, au Maroc et dans tous les pays.

La révolution algérienne, si elle veut réussir, ne pourra s'y dérober. Pour cela elle doit ouvrir les bras à tous ceux qui ne l'ont pas suivie parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec sa tactique ou avec ses méthodes. »

Dans la nouvelle étape qui s'annonce, Bourguiba demande aux Algériens d'acquiescer le sens du compromis : « Il arrive un moment où la négociation s'impose avec tout ce qu'elle implique de fluctuations et de concessions réciproques. » Il convient de voir le problème avec « une certaine hauteur, de ne pas se laisser arrêter par les détails. Il importe peu de savoir si les conditions de cessez-le-feu doivent être fixées avant ou après celles de l'autodétermination, si l'on doit discuter avec le seul F.L.N. ou avec d'autres fractions du peuple algérien. »

Dans cette phase de la négociation, Bourguiba est hanté par un danger, le même danger qui, il faut bien le dire, aurait, sans lui et les cadres néo-destouriens, pu submerger la Tunisie en 1954-1955 : « De même que je l'ai fait pour le peuple tunisien, je voudrais mettre en garde contre les jugements hâtifs et les entraînements de la passion. »

D'où la nécessité de laisser une certaine liberté d'action à la délégation chargée de la négociation : « Il convient de leur laisser les mains libres.

Il ne faut pas épier leurs moindres faits et gestes. Dans toute négociation, il faut tenir compte du partenaire et le souci de l'intérêt à longue échéance peut contraindre à des ménagements dont vous ne pouvez sur le moment apprécier l'opportunité du fond des maquis. On peut être amené à dire certaines choses pour ouvrir de perspectives et déboucher l'horizon. Vous ne devez pas être constamment aux aguets, sourcilieux et méfiants. Ce que je vous recommande de la façon la plus pressante c'est de leur laisser les mains libres et de leur accorder un soutien unanime et sans fissure. »

Bourguiba m'exprima sa confiance dans des hommes comme Ferhat Abbas, Boumendjel, qui sont des hommes politiques sérieux et expérimentés. Il souhaiterait aussi que Ben Bella, dont il loue le sens politique, soit associé à la délégation.

A l'heure actuelle, le président de la République tunisienne doit, en son for intérieur, être moins surpris que d'autres du grappage des pourparlers de Melun. En effet, selon lui, rien de sérieux, de durable, d'efficace n'aura été accompli pour la paix tant qu'on n'aura pas, par un geste d'une grande audace politique, abordé le fond du problème. Il n'a pu que reprendre dans la conversation cette idée qu'il nous avait déjà exposée à diverses reprises : la solution algérienne est possible dans le cadre de la Communauté qui permet d'établir de nouveaux rapports d'égalité et de coopération dans l'indépendance, de garantir la place de la minorité française.

Dans ce cas, Habib Bourguiba est prêt effectivement à envisager avec faveur l'adhésion de la Tunisie à cette Confédération multinationale en formation. Ce n'est pas nouveau dans sa pensée. Ce qui serait nouveau c'est qu'avec la juste solution du problème algérien, ce vaste ensemble soit enfin réalisé pour le plus grand progrès des peuples et de la démocratie. Mais pour cela il faut que le contact reprenne et que la négociation véritable commence enfin.

LE CONGRÈS S.F.I.O.

Il y a tout de même eu, au Congrès S.F.I.O., un peu plus d'imprévu qu'on ne l'attendait. Sur des points mineurs, certes, mais qui sont tout de même des signes intéressants.

Un incident a eu lieu après le renouvellement du Comité Directeur. Six représentants de la minorité, qui venaient d'être élus, ou réélus, ont annoncé leur intention de se démettre immédiatement. Le plus important est la justification qu'a donnée à ce geste Albert Gazier : « Depuis 1958, a-t-il dit, d'après le Populaire, le nombre des camarades qui ne se sont pas prononcés dans un sens déterminé diminue régulièrement. Il n'est pas possible qu'une majorité puisse fixer arbitrairement le nombre de ceux qui représentent un autre courant d'opinion que le sien. Cela s'est déjà produit lorsque l'ancienne minorité a été réduite à une unité. Ce qui a été fait n'a pas servi le parti ».

A l'heure où nous écrivons, l'un des six est déjà revenu sur sa décision. Nous ne savons pas encore si les autres l'imiteront ou resteront inébranlables. Ce qui compte, c'est le fait que les minorités successives se sentent de plus en plus étouffées à l'intérieur de la S.F.I.O. quels que soient les gages de fidélité au parti qu'aient donnés les leaders de l'opposition.

La victime

Comment s'en étonner ? Mollet, bien qu'il s'en défende, tolère fort mal la critique. Cette fois, comme toujours, il a joué les victimes et a poussé ses habituelles jérémiades sur le caractère « systématique et malveillant » de l'opposition. Il n'a jamais répondu autrement aux critiques : il les dénonce, quelle qu'en soit la nature, comme un danger d'affaiblissement de la S.F.I.O.

Pour le reste, évidemment, aucune surprise :

1) Refus de Mollet, approuvé par une forte majorité (2.055 contre 923) de prendre position contre le régime. La distinction fictive entre de Gaulle et Debré est conservée, ce qui permet de jouer à l'opposition tout en maintenant la S.F.I.O. à la remorque du régime. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ? Mollet a été trop étroitement mêlé à l'installation du système gaulliste pour qu'un changement fondamental d'orientation ait lieu sans un bouleversement du parti et un renversement de son actuelle direction. En somme, l'U.N.R. mise à part, la S.F.I.O. reste le parti le plus gaulliste.

2) Par voie de conséquence, refus d'un éventuel élargissement du front commun contre les ultras, contre le régime et pour la paix en Algérie. Mollet a évoqué Prague et Budapest, comme si, accepter une action commune avec le P.C. pour un objectif précis et au moins pour une action défensive devait automatiquement signifier un oubli de ces événements et un alignement sur les positions communistes.

Électoralisme

Le plus curieux, en cette affaire, est, d'avoir entendu Mollet s'en prendre vivement à Dardel pour s'être fait réélire à la Présidence du Conseil Général de la Seine avec les voix communistes. Accuser Dardel d'électoralisme n'est sans doute pas sans fondement. Mais le reproche ne lui avait pas été adressé l'année dernière lorsque le même Dardel eut assuré son élection avec les voix de l'U.N.R. et de toute la droite... comme un autre, à Arras, aux élections législatives et municipales. Il y a donc des cas où Mollet sait oublier les désaccords pour accepter des alliances tactiques. Du reste, le Congrès s'est prononcé pour la réintégration de Tailhades qui a conquis la mairie de Nîmes en s'alliant avec l'U.N.R. et les Indépendants.

Un mot enfin sur l'Algérie qui a naturellement dominé les débats.

Trois motions se sont finalement trouvées en présence : celle de Max Lejeune, — intégrationniste — qui a tout de même obtenu 5 % des mandats ; celle de Defferre et Gazier qui a obtenu plus de 38 % alors que celle de Mollet obtenait 55 %. C'est assurément un progrès des minoritaires. Encore faut-il ajouter que la majorité, a fini par admettre l'idée d'une double négociation préalable au cessez-le-feu. Il demeure cependant quelque obscurité sur les conditions et le moment de la négociation de caractère politique.

Comme prévu, Mollet est vainqueur et la S.F.I.O. ne décroche pas du régime. Mais l'incident des élections au comité directeur, le nombre des mandats obtenu par la minorité et l'évolution des textes sur l'Algérie traduisent à la fois le malaise intérieur de la S.F.I.O. et la sensibilité de celle-ci aux changements intervenus dans l'opinion publique au cours des derniers mois.

Pierre PHILIPPE.

Par Jean ROUS

dance de la Tunisie, alors que le pays venait à peine de se dégager de l'emprise coloniale, dit Bourguiba, j'ai opté pour le soutien inconditionnel de la cause du peuple algérien dans la lutte armée comme dans l'action diplomatique. »

Cependant, de prime abord, Bourguiba est sceptique sur les chances immédiates de la négociation, s'il est optimiste à terme. Selon lui, les principes sont bien posés, la garantie existe dans l'évolution de l'indépendance algérienne, « conformément au processus qui a conduit tous les peuples d'Afrique ou d'Asie à échapper à la domination coloniale », et le besoin de paix impose à tous une reconversion.

Mais au niveau où l'on se place, on ne peut qu'exacerber les conflits de détail, alors qu'il faut s'attaquer au fond du problème. C'est pourquoi, s'il compte sur l'opinion démocratique française, dont il suit les progrès avec sympathie, pour surmonter les obstacles et neutraliser les manœuvres des adversaires de la paix, en ce qui le concerne, il se tourne surtout vers les Algériens. Il leur demande de se révéler aussi politiques dans la phase nouvelle qu'ils se sont montrés héroïques dans la lutte. « Être politiquement et moralement supérieur au colonisateur », disait Gandhi. C'est aussi l'un des principes du bourguibisme.

Tout d'abord, paradoxe et suprême habileté, Habib Bourguiba demande aux Algériens de comprendre l'armée adverse. Il situe la cause du conflit dans le privilège colonial, le « complexe d'orgueil », le mépris vis-à-vis des Algériens du côté des ultras, mais déclare : « Aujourd'hui, soldats et officiers sont d'accord pour s'opposer aux ultras de la colonisation. A maintes reprises, les militaires ont tenu à préciser qu'ils n'entendaient nullement se battre pour défendre les intérêts des colons et des féodaux, encore moins pour rétablir la situation qui existait en Algérie depuis 130 ans, mais pour libérer le peuple algérien de la tyrannie et de la misère. Ces objectifs, l'armée française s'en réclame ouvertement. Mais, pour des raisons d'amour-propre, elle veut être seule à les réaliser de sa propre initiative et sans paraître capituler devant la révolution algérienne. »

« Comme on le voit, poursuit Bourguiba, il y a une évolution chez les militaires. On serait tenté de penser

Le Congrès du S.N.I.

(De notre Correspondant particulier) :

Le nouveau pouvoir, malgré ses efforts, n'a pu ébranler la pressante force d'opposition qu'est le S.N.I. Ni la scission des adhérents ultras d'Alger, ni les tentatives de débauchage d'éléments gaullistes ou autres, ni la tentative du corporatisme n'ont entamé la résolution du Syndicat National des Instituteurs.

Première constatation, réconfortante d'ailleurs, que l'on peut tirer du Congrès national qui se tient cette semaine à Strasbourg : sur les quelque 225.000 instituteurs français, 209.000 sont syndiqués au S.N.I.

Deuxième constatation : la bataille laïque a été menée avec vigueur, elle a obtenu des résultats spectaculaires, elle a prouvé l'attachement de la population à l'école publique, mais elle n'a pas abouti. Pour la poursuivre, le S.N.I. préconise de nouvelles formes d'action basées essentiellement sur la non-coopération avec le gouvernement.

Les laïcs s'abstiendront de participer à toute tentative de conciliation. Ils interviendront auprès des municipalités pour les entraîner à refuser toute aide aux services officiels chargés de la répartition des crédits, à refuser tout crédit à l'aumônerie. Si, néanmoins, la loi scolaire est appliquée, le S.N.I. luttera, quand le régime changera, pour faire aboutir la nationalisation de l'enseignement.

Pour l'Algérie

Il n'est pas possible cette semaine de donner les détails du plan, assez complexe, que préconise le S.N.I. pour le règlement du conflit algérien. En voici toutefois les grandes lignes : Tenant compte d'un certain nombre de problèmes annexes, comme l'existence des minorités européennes, du M.N.A., la pression de l'armée, la question du pétrole, le S.N.I. propose une méthode de discussion. La négociation qui s'engage sur le cessez-le-feu ne peut rester uniquement

technique. « La destination des armes, le sort des combattants ont des aspects et des conséquences politiques », mais si le S.N.I. reconnaît au F.L.N. le rôle d'interlocuteur unique pour le cessez-le-feu, il lui dénie ce rôle en ce qui concerne l'avenir de l'Algérie.

Il considère que les autres groupes intéressés à la paix doivent également participer aux pourparlers. Aussi propose-t-il l'organisation de conversations par « petites tables » avec tous les éléments représentatifs de l'Algérie. Quand les principales difficultés seront aplanies, pourra alors s'engager la table ronde qui mènera les dernières négociations.

Pour l'immédiat, dès l'ouverture des pourparlers le S.N.I. demande que des gestes concrets soient faits : arrêt des exécutions, des attentats, libération des internés, etc.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce sujet ainsi d'ailleurs que sur les autres conclusions du S.N.I., dont le Congrès National à l'heure où nous mettons sous presse, poursuit ses travaux.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
 Prénom
 Adresse

 déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.
 Signature :

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 8, rue Jenner, Paris-9^e.)

Directeur-Gérant : Roger CERAT

Imprimerie René Boulanger
60, rue René-Boulanger, PARIS-10^e

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

LA CRISE PAY

● La politique agricole sous la III^e et la IV^e République

DANS un pays comme l'Angleterre, l'accumulation primitive du capital s'est réalisée dès le XVI^e siècle sur le dos de la paysannerie et dans des conditions telles qu'au XIX^e, époque décisive de l'industrialisation, celle-ci avait cessé de compter comme force sociale et politique. Le schéma de la paupérisation croissante s'appuie principalement chez Marx sur l'histoire de cette accumulation primitive décrite dans « Le Capital ».

En France au contraire, les événements politiques qui ont marqué l'accession au pouvoir de la bourgeoisie ont très vite obligé les dirigeants capitalistes à limiter les effets de l'industrialisation sur les campagnes et à y maintenir des structures précapitalistes. Le développement plus tardif du capitalisme français lui permettait par ailleurs de rechercher d'autres sources d'accumulation. Banquier de l'Europe, il inaugurerait très rapidement le malthusianisme économique interne et sacrifierait les investissements industriels aux profits faciles des exportations de capitaux dans les pays peu évolués.

Le « Mélinisme », qui inventa le protectionnisme agricole sous son double aspect d'autarcie des marchés agricoles nationaux et de subventionnisme d'Etat, était l'héritage du compromis passé par Thiers à Bordeaux en 1871 ; dans la grande peur de la Commune, les capitalistes industriels et financiers se ménageaient l'appui politique des grands propriétaires fonciers. Le « syndicalisme agricole », que l'on appelait à l'époque « le syndicalisme des ducs », est né avec le mélinisme.

Aux débuts du siècle, la petite bourgeoisie républicaine va chercher à disputer la clientèle paysanne

● La raison des changements

DEPUIS 10 ans, la situation de l'agriculture française s'est profondément modifiée. Parmi les facteurs qui en sont à l'origine, on a l'habitude de mettre au premier plan les développements révolutionnaires de la technique agronomique. Sans nier leur importance, on ne peut leur attribuer le rôle déterminant.

La cause fondamentale de la rupture de « l'équilibre agricole » du premier demi-siècle tient aux transformations intervenues dans le capitalisme français lui-même. La fermeture progressive du marché « classique » de capitaux provoquée par la liquidation des positions coloniales engendre un accroissement de la concurrence internationale dans tous les secteurs. En même temps, le développement des techniques industrielles, le processus d'usure morale des produits industriels, nécessite des immobilisations de plus en plus grandes, crée la nécessité d'assurer une hausse du taux de profit pour faire face aux besoins de la reproduction élargie — et ceci alors que la transformation de la composition organique du capital tend au contraire à une baisse inéluctable du taux de profit.

Comme il est en même temps, étant donné le niveau d'organisation du mouvement syndical, les caractéristiques des nouveaux processus de fabrication, les exigences du marché des biens de consommation, impossible d'élargir d'une façon importante la plus-value prélevée sur le travail ouvrier, le capitalisme est amené par tous les moyens à rechercher de nouvelles sources d'accumulation. Ces nécessités se traduisent notamment par les tentatives de réduire le coût des circuits de distribution, c'est-à-dire de réduire la part de la plus-value captée par le capital commercial et par les prélèvements effectués (la plupart du temps par l'appareil d'Etat) sur les couches non-ouvrières et non-capitalistes de la population. La prudence politique de la III^e République, assurant au système social le soutien des masses paysannes, cède le pas devant les exigences du développement des forces productives. L'offensive anti-protectionniste en matière agricole a été menée avec vigueur par les représentants du Capital industriel ; elle ne constitue pas cependant le seul aspect d'exploitation de la paysannerie. La dégradation constante des prix agricoles, alors que les produits industriels concourant à la formation des prix agricoles n'ont cessé de monter, en constitue un des éléments essentiels. Et il faudrait encore faire entrer en ligne de compte la politique de mécanisation à outrance et de « forcing » de consommation de produits industriels à laquelle a été poussée l'agriculture française au cours de ces dernières an-

aux hobereaux monarchistes. Mais, pour ce faire, les radicaux, s'appuyant dans leur entreprise de conquête des campagnes sur la petite bourgeoisie rurale plus que sur les paysans eux-mêmes, ne feront que reprendre, en l'élargissant, la politique de Méline. Opposant la petite propriété à la grande, ils s'efforceront au contraire de maintenir artificiellement la parcellisation du sol et les modes anachroniques de production. L'expansion coloniale et semi-coloniale du capitalisme français permit de soutenir cet équilibre dangereux ; les guerres coloniales étaient d'ailleurs expliquées à l'opinion publique en fonction de ces exigences. En abandonnant la vieille revendication du scrutin proportionnel pour le scrutin d'arrondissement, privilégiant la représentation électorale des campagnes, le parti radical définissait en ces termes sa politique agricole : « Il ne faut pas considérer l'activité agricole du point de vue de ses résultats économiques. La paysannerie représente un facteur d'équilibre social et humain qu'il faut savoir payer à son prix. »

Le mouvement de coopératives et de mutuelles agricoles créé à cette époque tend à maintenir les situations existantes sans toucher profondément ni aux structures commerciales ni à celles de la propriété foncière. Mais la paysannerie en fin de compte ne bénéficia que très peu de la manne déversée sur elle par l'Etat-Providence. Le principal profiteur du protectionnisme agricole sera la mince couche des notables ruraux et les banques d'affaires et compagnies d'assurances qui prélèvent les économies paysannes pour les investir dans les possessions économiques du capitalisme français.

nées. La politique du « tracteur dans chaque ferme » encouragée par les Directions de services agricoles a alourdi les exploitations paysannes de charges non rentables au seul bénéfice du capital industriel et sans profit réel pour les utilisateurs qui se trouvaient ensuite dans l'incapacité de renouveler leurs investissements productifs. Un seul chiffre donne une idée précise de ce prélèvement : depuis 1952, la productivité physique à la campagne a augmenté de 8 % par an ; dans le même temps, les revenus agricoles BRUTS (sans tenir compte des intérêts et des amortissements) n'ont augmenté que de 4 %.

La rupture du compromis qui depuis plus d'un demi-siècle liait les intérêts agricoles à ceux du capitalisme industriel et financier est un des événements politiques des plus importants de l'histoire du capitalisme français ; il constitue pour la première fois la base objective d'alliance de toutes les couches productives de la nation. De ce point de vue, on peut dire que les alliances électorales du type Front Populaire, compromis passager entre des forces sociales n'ayant pas le même intérêt à la transformation des structures sociales, sont condamnées par le développement des structures économiques elles-mêmes. Le passage de la majorité de la paysannerie sur des positions socialistes est rendu possible par ses propres déterminations. Ce passage toutefois n'est possible que dans la mesure où le mouvement ouvrier abandonne la facilité démagogique qui lui a fait reprendre dans les campagnes les positions du radicalisme, défenseur inconditionnel de la petite propriété, « fruit du travail et de l'épargne » selon le slogan que Waldeck-Rochet a repris à Waldeck-Rousseau.

LES PARTAGES D'INFLUENCE

— Dans la région parisienne et les grandes plaines du Nord, le développement industriel favorise la concentration agraire (la commune de Mitry Mory, en Seine-et-Marne, comptait en 1914, 1200 exploitations. En 1959, elle n'en comptait plus que 12, ayant absorbé les 3/4 des terres cultivables) ; les grandes régions monocultivées (blé, betteraves à sucre) voient se constituer une classe de gros fermiers capitalistes, utilisant au début une importante main-d'œuvre d'origine étrangère, progressivement remplacée par des engins mécaniques. Solidement organisés sur le plan économique et politique, contrôlant de grosses coopératives qui sont autant de sociétés capitalistes, les gros agrariens du Bassin parisien ont détourné à leur profit les mécanismes protectionnistes créés pour aider la petite paysannerie. Les prix garantis et le rachat des excédents par l'Etat, calculés selon un taux de péréquation entre les prix de revient à la production de la grande exploitation et ceux de la petite, leur assure une substantielle marge différentielle.

Les profits ainsi réalisés ont permis la constitution d'un véritable secteur capitaliste de

L'ACTUELLE crise paysanne n'est que l'expression de réactions qu'elles ont provoquées est l'expression d'un profond malaise de bouleverser les données traditio-

Pour vous permettre de faire d'hui le texte du rapport présenté tional du P.S.U.

● Conséquences

SOUS la pression exercée sur elle par le capital industriel et les concurrences d'agricultures plus évoluées auxquelles la politique gouvernementale ouvrait les marchés intérieurs pour maintenir le bas niveau des prix alimentaires, l'agriculture française a commencé un vaste effort de modernisation. Les tentatives faites en 1945 sur une base fonctionnelle, mais alors que la paysannerie disposait d'un assez haut niveau de vie, consécutif à la rupture des circuits normaux pendant la guerre avaient dans l'ensemble échoué. C'est la nécessité qui a poussé la paysannerie à transformer ses méthodes de travail séculaires ; l'accroissement à la production agricole, sur un indice 100 pour la moyenne des années 1930-1940, était de 126 en 1957. Pour la production animale, spécialement retardataire, il atteint 135. En même temps que progresse la mécanisation, qui gagne, dans les conditions anarchiques indiquées ci-dessus, les petites et moyennes exploitations, s'introduisent de nouvelles méthodes de travail et des orientations nouvelles ; la production animale, principale production agricole dans tout pays développé, prend une grande extension avec la « révolution fourragère » (généralisation des prairies artificielles) de nouvelles espèces végétales sont introduites

● Tendances actuelles

ON peut distinguer dans la paysannerie actuelle trois courants principaux :

— Le dorgérisme, relayé ici et là par le poujadisme et une fraction ultra des indépendants (Antier) prend appui sur la révolte réactionnaire de paysans pauvres et arriérés techniquement, opposé au mouvement coopératif, à l'introduction des techniques modernes, à l'intervention de l'appareil d'Etat. Ce mouvement a perdu au cours de ces dernières années toute influence sérieuse. On notera cependant que, chassé des départements de l'Ouest qui fut son principal bastion avant la guerre, le dorgérisme a eu tendance à renaître dans des régions paysannes traditionnellement orientées à gauche et où les socialistes et les communistes avaient laissé se perpétuer l'illusion de la petite propriété.

— La tendance encore dominante au sein du syndicalisme agricole est une tendance « néo-libérale ». La direction adulte de la F.N.S.E.A. actuelle représente de courant qui tente d'appliquer à l'agriculture les méthodes capitalistes modernes. Elle prône la concentration des exploitations, la réduction du nombre des agriculteurs et en même temps exige le soutien de l'Etat. Elle pose comme principe de base que les prix agricoles doivent assurer la rémunération normale « du travail, de la direction, et du capital ». C'est cette tendance qui a mené la bataille de l'indexation et réclame le relèvement des prix agricoles. Principalement animée par les gros exploitants du Bassin Parisien, la lutte pour la reva-

l'agriculture dont le rôle est décisif dans l'orientation du syndicalisme paysan.

— Les régions de petites propriétés du Sud-Ouest et du Midi, fiefs du radicalisme ont largement bénéficié des pratiques protectionnistes. Le système des achats d'excédents, la cascade de primes d'arrachage et de plantation, les achats de l'Armée, ont engendré la prolifération des vignobles, de basse qualité et la dégradation de la valeur professionnelle des viticulteurs français. Comme dans le secteur du blé, le protectionnisme viticole est à l'origine d'une crise chronique de surproduction.

Mais les secteurs protégés ne couvrent en fait qu'une petite partie de la production agricole française et une plus faible encore des ressources des exploitations. En fait, la majeure partie des départements agricoles a été abandonnée à une polyculture micro parcelaire vivant encore largement sur la base de l'autarcie familiale ou villageoise. C'est dans ces départements sous-développés que la crise se développe actuellement avec le plus d'ampleur.

Dans le n° 36 (mai 60) de
PERSPECTIVES SOCIALISTES
« PAYSANNERIE 60 :
pour une réponse socialiste »

L'exemplaire : 1 NF
54, boulevard Garibaldi, Paris 15^e
(Spécimen gratuit sur demande)

PAYSANNE

Rapport présenté au C.P.N
par SERGE MALLET

semble pas aux habituelles manières périodes par le syndicalisme agricole l'importance des manifestations et les uns tous les milieux l'attestent. Elle social et politique qui n'a pas fini lles de la vie politique française.

point, Tribune Socialiste publie aujourd'hui Serge Mallet au Comité Politique Na-

de la reconversion

avec succès. La mentalité du paysan se transforme; le paysan, celui qui vit au pays, cède la place à un véritable ouvrier qualifié, voire un véritable technicien de l'agriculture. En même temps que s'élève son niveau technique, le jeune agriculteur voit s'élever ses exigences vitales. Son horizon est le même que celui du jeune ouvrier, ses besoins sont identiques. La transformation technique de la paysannerie, cherchant à s'adapter au monde industriel, a définitivement brisé l'autarcie de la cellule familiale paysanne, ossature du monde psycho-social de la campagne traditionnelle, attachée à la propriété privée et à l'individualisme.

Cette évolution s'est manifestée dans les organisations paysannes. On voit apparaître, à côté des coopératives « secteurs-témoins » de l'entre deux guerres, des coopératives de nouveau type, en aval et en amont du type traditionnel limité en général au stockage et à une petite centralisation des produits : le secteur coopératif s'étend maintenant au stade de la production (CUMA, CETA, voire communauté de travail) et à la transformation industrielle des produits, cherchant à court-circuiter le système commercial de distribution.

elles

loration des prix agricoles est à la fois une duperie pour les petits exploitants, dont les conditions de vie et de travail ne seraient nullement changées par une telle revalorisation qui se ferait au seul profit des exploitations bien équipées, et une illusion économique qui ne veut pas accepter qu'en système de libre marché, la disparité entre prix agricoles et prix industriels ne peut que s'aggraver, étant donné la productivité moindre des travaux agricoles — même modernes — et la part de moins en moins grande prise par ces denrées dans la consommation.

— Enfin, une troisième tendance est apparue récemment dans le mouvement syndical paysan qui se distingue fondamentalement des deux autres en ce que, seule elle accepte de considérer les problèmes agricoles dans le cadre d'une économie globale : c'est la tendance qui se cristallise autour des Cercles de Jeunes Agriculteurs dont l'importance dans le monde paysan grandit de jour en jour. Animée dans la plupart des cas par des éléments issus de la Jeunesse Agricole Chrétienne et par les éléments socialistes groupés autour du Comité de Guéret, elle s'est surtout développée chez les jeunes générations de paysans des régions déshéritées — Ouest, régions de montagne et de demi-montagne — Nous trouvons dans cette implantation la signification de cette apparente contradiction politique : alors que les régions « de gauche » ont vécu sur les illusions du protectionnisme radical et que leur désenchantement les conduit au poujadisme, les régions sous-développées, du jour où le progrès technique est venu bouleverser les habitudes ancestrales, sont davantage portées à remettre en question les bases mêmes du système agricole.

La tactique de cette tendance, qui a su se transformer en une véritable organisation de masse et encadrer toutes les nouvelles organisations socio-techniques consiste à utiliser la contradiction actuelle entre les objectifs du capitalisme agraire et ceux du capitalisme industriel pour provoquer de véritables réformes de structure dans l'économie paysanne : elle met l'accent sur la nécessité d'une planification agricole dans le cadre d'une planification d'ensemble, revendique la réforme des circuits de distribution, celle des statuts de la propriété foncière, et une protection sociale de la paysannerie tendant à homogénéiser sa condition à celle de la classe ouvrière. Dans leurs réunions internes, les jeunes agriculteurs posent ouvertement le problème de la propriété collective du sol comme perspective normale de l'évolution des campagnes.

La « tactique souple » de ces organisations, adaptée aux origines et aux traditions de leurs adhérents, déroute quelquefois les analyses politiques traditionnelles : c'est ainsi qu'au cours de la crise actuelle, son activité a été, en apparence, moins radicale que celle de la F.N.S.E.A. adulte et elle a semblé par moment plus proche des thèses gouvernementales que les Indépendants qui dirigent la branche « aînée ».

Mais en fait, l'opposition des nouvelles couches paysannes au capitalisme industriel et à son gouvernement est beaucoup plus profonde, car elle porte non sur la répartition des profits entre groupes capitalistes, mais sur la nature du système capitaliste lui-même.

Les vrais et les faux problèmes

Le rétablissement mitigé de l'indexation, s'il donne provisoirement satisfaction aux dirigeants officiels de la paysannerie, ne résout aucun des problèmes qui sont à l'origine de la crise. D'abord parce qu'il ne tardera pas à être remis en question à la prochaine occasion. Dès que l'expansion économique reprendra son essor et que de nouveaux risques d'inflation apparaîtront, la tendance à faire pression sur les secteurs non industriels reprendra le dessus. Ensuite parce qu'il laisse en suspens les problèmes les plus urgents :

Comment assurer la viabilité et la modernisation du maximum d'exploitations en assurant aux travailleurs de la terre un niveau de vie au moins proche de celui des ouvriers ?

Comment assurer le reclassement social, professionnel et géographique des milliers d'exploitants dont la propriété est en tout état de cause amenée à disparaître ?

On peut d'ores et déjà énumérer les terrains sur lesquels va se déplacer, sous la pression des jeunes, la revendication paysanne. L'ambiguïté de ces problèmes tient à ce que par leur formulation, ils apparaissent comme plus « techniques » aux yeux des milieux urbains qu'une revendication simple comme l'indexation, alors qu'ils appellent en définitive des solutions politiques d'une plus grande signification.

Cela est d'autant plus vrai des milieux traditionnels de gauche, rodés à la « petite revendication », mais fort mal armés pour apprécier l'importance de réformes de structures.

1°) la réforme des circuits de distribution :

Tout le monde, à l'exception des P.M.E. est d'accord sur la nécessité de « raccourcir » les circuits agricoles. Mais la question qui se pose maintenant est de savoir au profit de qui s'opèrera ce raccourcissement; le circuit du lait, par exemple, trusté par les Cercles Bleus et autres est un circuit court. Il n'en reste pas moins que la différence entre les prix à la production et les prix de détail reste considérable. Les paysans craignent au moins autant l'implantation dans les campagnes de monopoles alimentaires que le maintien des circuits classiques. Ceci est particulièrement vrai dans des secteurs comme la viande où la transformation industrielle avec récupération intégrale des sous-produits assure à celui qui l'entreprend des bénéfices substantiels. Une bataille essentielle, qui se livre déjà dans certains secteurs, va s'engager pour le contrôle du circuit court. Transformation des actuelles coopératives de ramassage et de stockage en véritables entreprises industrielles (sur le modèle de Panecé ou de Gerzat), possibilité pour elles de se fédérer en unions disposant de leurs comptoirs de vente en gros et demi-gros, gestion coopérative des marchés-gares et abattoirs industriels, etc...

Que certains éléments du capital industriel moderne n'aient pas de préjugés à l'égard de ce type de solution, dans la mesure toutefois où ces organisations ne joueraient pas de leur puissance économique pour remettre en question le fameux équilibre des prix n'est pas douteux; mais les dirigeants gouvernementaux savent fort bien qu'une rupture profonde s'établirait ainsi entre les éléments de sa majorité sociale.

2°) la réforme de la propriété foncière :

Le Gouvernement afin d'amorcer son plan de liquidation des entreprises non rentables vient de créer la constitution de sociétés d'intervention foncière destinées à favoriser les opérations de remembrement; les jeunes Agriculteurs demandent que ces sociétés, élues par les paysans eux-mêmes, aient un droit de préemption sur les terres afin d'éviter à la fois les cumuls et le retour à la parcellisation. Le projet approuvé par les cercles de jeunes, après de multiples discussions de base, aboutit à séparer la propriété de la terre, transformée en obligations fixes donnant droit à un intérêt ne tenant pas compte de la valeur d'exploitation ajoutée et sa gestion, réservée aux seuls paysans vivant exclusivement de la terre. Sous une formule relativement modeste, la création des sociétés d'intervention foncière aboutirait à une véritable réforme agraire, et à l'extinction graduelle de la rente foncière.

L'orientation progressive de la structure foncière dans ce sens aurait des conséquences économiques, sociales et politiques d'une extrême importance; récupération par l'agriculture aux fins d'investissements productifs des capitaux drainés régulièrement par les partages, les droits notariés, les frais d'hypothèques; liquidation dans la conscience paysanne de la fameuse notion de la propriété, avec évolution possible vers des coopératives de production librement organisées (évolution à laquelle des organismes comme les CUMA et les CETA préparent le terrain) stabilisation de la main-d'œuvre paysanne pour laquelle l'émigration à la ville deviendrait un libre choix et non une nécessité économique; enfin, élimination économique et par suite politique de la couche des notables ruraux, base classique de la droite française.

3°) Extension à la paysannerie d'un système de droits sociaux analogues à ceux acquis par la classe ouvrière : par l'application d'un système général de Sécurité sociale aux applications extra-médicales (prêts sociaux d'installation, logement, etc...) assurant par des cotisations proportionnelles au revenu cadastral une redistribution des revenus entre les exploitations.

4°) Orientation sélective de la vulgarisation et création de véritables plans de développement régionaux, assurant l'équilibre des diverses productions agricoles en fonction des besoins généraux et de l'équilibre industrie-agriculture dans les différentes régions, ce qui pose l'ensemble du problème d'une véritable planification d'ensemble dont le besoin est de plus en plus ressenti par les jeunes ruraux.

C'est sur ces problèmes de fond que vont se dérouler les prochaines luttes à l'intérieur des organisations paysannes (cf le récent congrès des Jeunes Agriculteurs).

Nous devons constater que ces revendications qui rejoignent les positions toujours préconisées par le mouvement socialiste, deviennent à l'heure actuelle, sous l'effet des transformations intervenues dans la situation à la campagne, le point de rassemblement des jeunes couches de la petite et moyenne paysannerie. C'est le contenu de cette orientation qui doit inspirer notre proposition et non les options provisoires ou passées de tel ou tel paysan.

LA POSITION DU P. S. U.

DENONCER sans espoir de retour à la politique à court terme (électorale) qui a marqué les positions de la gauche à la campagne; il est évident que l'évolution en cours est loin d'être homogène; en particulier, il est incontestable qu'elle est à l'heure actuelle un phénomène de classe d'âge. Mais il serait impensable et désastreux que notre Parti reprenant les mauvaises habitudes de la S.F.I.O. et du P.C. reprenne à son compte les revendications protectionnistes ou la défense inconditionnelle de la petite propriété au moment où les éléments d'avant-garde de la paysannerie les rejettent. Ce serait nous couper immanquablement de la jeune agriculture qui, d'ici quelques années, aura achevé de prendre en mains l'organisation syndicale.

Reviser la notion étroite d'avant-garde ouvrière, considérant la paysannerie comme une masse d'appoint. Nous devons bâtir la possibilité d'une véritable alliance socialiste de toutes les forces productives, dans laquelle la paysannerie aura sa place autonome.

Ne pas nous laisser aller aux attitudes conjoncturelles; l'évolution politique de la paysannerie suit des voies qui lui sont spécifiques et ne correspondent pas nécessairement avec nos exigences politiques immédiates. Notre Parti doit avoir une stratégie paysanne, non une tactique à court terme; celle-ci, c'est aux dirigeants que la paysannerie se donne de la fixer et nos camarades militant dans ces organisations ne doivent pas subordonner les nécessités de l'ensemble du mouvement paysan aux objectifs à court terme du Parti.

C'est dans la mesure où nous respecterons ces principes de travail que la jeune paysannerie trouvera dans le P.S.U. l'expression politique qu'elle cherche.

Cela ne veut pas dire que dans nos prises de position, le Parti doit attendre que celles-ci aient été élaborées dans le mouvement paysan; si nous savons anticiper sur l'évolution de celui-ci, à la lumière de sa propre expérience, nous ne serons que mieux en mesure de rattacher les problèmes spécifiques de la paysannerie aux problèmes généraux.

Ces bases de travail, soumises à la discussion du C.P. devraient à notre avis entraîner un certain nombre de directives de travail concrètes :

— Il est indispensable, afin d'assurer la coordination permanente du mouvement, de faire fonctionner, partout où cela est possible, des Comités de coordination du type de celui de Nantes (syndicats ouvriers et paysan) avec la participation et sur l'initiative de militants syndicaux du Parti. Nos fédérations devraient se consacrer dans toutes les régions paysannes à ce travail.

— Nous devons créer et développer des organismes de recherche et d'action commune notamment sur le plan économique, un effort tout particulier devant être fait pour assurer les liaisons entre les coopératives paysannes et les groupes de consommateurs (coopératives de consommation, cantines ouvrières, comités d'entreprise, etc...) que nous pouvons influencer.

— Dans l'organisation du Parti à la campagne, nous devons particulièrement prendre garde à sa composition sociale : pas de notables de gauche, à la direction des sections rurales. Nous devons nous efforcer de recruter au contraire dans les éléments jeunes du mouvement syndical et coopératif paysan. Ce souci peut nous amener à rechercher à la campagne des formes d'organisation particulières tendant à ne pas donner aux éléments urbains des petites villes la prééminence sur les éléments proprement agraires. L'effondrement des organisations du P.C. et de la S.F.I.O. dans les campagnes, et l'hostilité ressentie à l'égard de ces formations par les jeunes paysans tiennent pour une large part dans le fait que les cellules et sections rurales de ces partis étaient contrôlées par des éléments non agricoles, faisant de par leur situation particulière figure de privilégiés par rapport à la paysannerie. La situation sociale du moindre fonctionnaire à la campagne, fût-ce le simple facteur rural, le coupe des problèmes de la masse paysanne.

Pour approfondir et faire connaître ses positions, le C.P. pourrait prendre l'initiative d'une Conférence Nationale paysanne, prélude à la constitution d'un véritable centre d'études et de documentation sur les problèmes agraires.

LA JOURNÉE DU 28 et

NOUS avons déjà fait état, dans notre dernier numéro, de nombreuses manifestations de la journée du 28 juin. Nous publions ici des extraits des nouveaux comptes rendus qui nous sont parvenus.

● **BASSES-ALPES.** — Manifestations à Digne avec 250 participants. Meeting en plein air devant la salle municipale à l'appel du P.S.U., du Parti radical, du P.C.F., du Mouvement de la Paix, de la C.G.T., de la F.E.N., du S.N.I., de la Ligue des Droits de l'Homme.

● **AUDE.** — 400 manifestants à Narbonne se sont réunis au Palais du Travail et, après deux courts exposés, se sont rendus en cortège à la mairie.

● **AVEYRON.** — A Saint-Affrique, 3.000 tracts ont été diffusés par le P.S.U., le P.C., la C.G.T., C.F.T.C., le S.N.I., l'Amicale Laïque et la Ligue des Droits de l'Homme.

● **CALVADOS.** — 1.000 manifestants à Caen.

● **CHER.** — 2.000 manifestants à Vierzon, malgré la présence de dix-huit cars de C.R.S.

● **CORREZE.** — 250 personnes à Tulle.

● **EURE.** — 300 manifestants, à Evreux, ont défilé jusqu'à la préfecture, à l'appel du P.S.U., du P.C.F., C.G.T., C.F.T.C., F.E.N. et Mouvement de la Paix.

● **GARD.** — 2.000 manifestants à Nîmes ont défilé sur les boulevards à l'appel du P.S.U., du P.C., de la C.F.T.C., C.G.T., S.N.I., S.N.E.S., Œuvres laïques, Mouvement de la Paix et Christianisme Social.

● **INDRE.** — 250 personnes ont défilé à Châteauroux.

● **JURA.** — Réunion à Morez à l'appel du Comité pour la Défense des Libertés et pour la Paix.

● **LOIRE.** — A Firminy, à l'appel de la C.G.T., C.F.T.C. et F.O., 5.000 métallos de la C.A.F.L. ont débrayé une heure, beaucoup se sont rendus à la grande manifestation de Saint-Etienne dont nous avons rendu compte la semaine dernière.

● **LOIRE-ATLANTIQUE.** — Plus d'un millier de manifestants ont défilé à Saint-Nazaire, de la place de l'Hôtel-de-Ville, à la Bourse du Travail, aux cris de « Paix en Algérie ».

● **MARNE.** — A Reims, 400 manifestants ont défilé dans la rue. A Châlons-sur-Marne, plusieurs centaines de manifestants se sont heurtés à la gendarmerie et à la police et ont manifesté pendant plus d'une heure trente. Notre camarade Humblot a été arrêté pendant quelques heures.

● **MOSELLE.** — Large union réalisée à Metz, P.S.U., P.C.F., S.N.I., S.N.E.S., S.N.E.S., U.N.E.F., Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, C.G.T., F.E.N., ainsi qu'à Forbach avec, en plus, le S.G.E.N.

● **ORNE.** — Un cortège de 200 manifestants à Alençon.

● **PUY-DE-DOME.** — A l'appel du S.N.I., S.N.E.S., S.G.E.N., F.E.N., C.F.T.C., C.G.T. et C.G.A. et avec le soutien du P.S.U., du P.C., de la Ligue des Droits de l'Homme, du M.R.A.P. et de la Libre Pensée, 2.000 personnes se sont rassemblées à la Maison du Peuple et ont

parcouru les grandes artères jusqu'à la préfecture en scandant : « Paix en Algérie ! »

● **BASSES-PYRENEES.** — 400 manifestants à Bayonne, devant la Bourse du Travail, fermée et occupée par la gendarmerie.

● **HAUTES-PYRENEES.** — A Tarbes, meeting à l'appel du P.S.U., P.C., de la C.G.T., F.E.N., Ligue des Droits de l'Homme, Jeunesses Radicales, Jeunesses Communistes et Mouvement de la Paix.

● **HAUT-RHIN.** — Constitution d'un Comité de Coordination avec le P.S.U., F.C., C.G.T., F.E.N. et deux conseillers municipaux S.F.I.O., à titre personnel.

● **SARTHE.** — Meeting avec 300 personnes dans la cour de la Maison du Peuple.

● **SEINE-MARITIME.** — 350 manifestants à Dieppe, le 27, ont défilé dans les rues de la ville. 1.000 manifestants, au Havre, ont défilé, du rond-point à la place Thiers, pendant une heure. A Rouen, 1.200 personnes au meeting sous

le marché couvert des Emmurées. Un cortège se forma à l'issue de la réunion. Cinq maires et conseillers généraux S.F.I.O. et indépendants ont signé, avec leurs collègues du P.S.U. et du P.C., un texte de protestation contre les interdictions.

● **TARN-ET-GARONNE.** — Action du Comité d'Entente des Forces Républicaines (P.S.U., Parti Radical et P.C.) avec la Ligue des Droits de l'Homme, la C.G.T., le Mouvement de la Paix.

● **VAUCLUSE.** — Plus de 200 manifestants devant l'hôtel de ville de Cavailhon.

● **VIENNE.** — A la suite des brutalités policières contre les manifestants de Poitiers dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, une protestation a été signée par l'A.F. des Etudiants, les Anciens d'Algérie, la C.G.T., le S.N.I., le S.N.E.S., le S.G.E.N., le P.S.U., le P.C., le Mouvement de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association Syndicale des Familles Populaires et l'U.F.F.

DANS LE RHONE

On a peu parlé du Rhône, dans les comptes rendus de la Journée d'Action du 28 juin. Il est certain que les résultats ont été plutôt maigres. Les quelques faits et réflexions ci-dessous visent à en rechercher les causes qui ne sont peut-être pas l'apanage de notre département...

Quelques faits

A Bron, 15 juin. Réunion d'une douzaine d'organisations pour préparer le 28. Le Mouvement de la Paix propose un texte de tract appelant au nom du « Comité local de Bron du Mouvement de la Paix ». L'ensemble des organisations présentes refusent de se retrouver sous cette étiquette. Le Mouvement de la Paix retire son texte. Un autre tract est rédigé en commun et signé par 14 organisations (dont le Mouvement de la Paix). Il doit être diffusé le 18.

— 16 juin. Le mouvement de la Paix diffuse en tract le texte qu'il avait accepté de retirer le 15 au profit de l'appel commun qui, diffusé le 18, semble venir, aux yeux de la population, en renfort de celui du Mouvement de la Paix.

A la Croix-Rousse, réunion le 22 juin de plusieurs organisations. Le P.C. avance l'étiquette du Mouvement de la Paix, la retire devant l'opposition des autres participants et accepte finalement d'appeler au 28 juin dans le cadre du Comité local de Coordination pour la négociation.

Le 24 juin, deux pas en arrière : « Les camarades ne sont pas bien d'accord pour agir sous l'égide du Comité », déclare le responsable du P.C. Il faut remettre la diffusion du tract. On est à quatre jours du 28 !

Sur le plan départemental, le 16 juin, lors d'une réunion commune de 24 organisations, P.C. et Mouvement de la Paix insistent pour que l'on attende quelques jours avant de décider de l'action à mener le 28.

Le 17 juin, à l'issue d'une réunion de personnalités invitées par lui, le Mouvement de la Paix appelle ses comités

locaux à prendre l'initiative de l'organisation du 28 juin dans tous les quartiers de Lyon.

Le 22 juin, le P.C. et le Mouvement de la Paix, lors d'une nouvelle réunion commune se déclarent hostiles à l'organisation d'une manifestation centrale à Lyon et proposent, pour toute action, des délégations aux mairies d'arrondissements, que les élus communistes accueilleront à partir de 18 h. 30.

A noter aussi que, sans attendre les décisions qui devaient être prises en commun ce jour-là, le P.C. a déjà diffusé son propre matériel, tracts et affiches.

Échec relatif

L'attitude du P.C. peut se résumer comme suit : accepter formellement les décisions du Congrès National de Pleyel du 12 juin, refuser la création d'un Centre Départemental de Coordination où l'action serait démocratiquement décidée. Freiner l'action de masse pour le 28 juin. Publier suffisamment de matériel de propagande pour que, dans le cas où se produirait une réelle poussée de l'opinion, — l'initiative en revienne au P.C. ou au Mouvement de la Paix.

Cette attitude est une des causes principales de l'échec relatif du 28 juin dans le Rhône. Il est vrai que d'autres organisations (F.E.N., A.G.E.L., C.G.T.) n'étaient pas favorables non plus à l'organisation d'une grande manifestation le 28 juin. Mais il est vrai aussi que si le P.C. n'avait pas, une fois de plus, refusé de s'engager dans la lutte pour le succès des négociations et n'avait pas préféré jouer la petite guerre du Mouvement de la Paix, beaucoup de choses auraient été possibles.

Dans de telles conditions, la Fédération du P.S.U. a jugé préférable de rompre les pourparlers, au plan départemental, pour ne pas entretenir les illusions quant aux chances d'une action unitaire dont l'un des partenaires ne voulait pas, ou entendait conduire par le biais du Mouvement de la Paix.

Nous rappelons qu'il s'agit de fiches à classer, constituant un instrument de travail indispensable pour les militants qui n'ont ni le temps de lire toute la presse, ni la place de la conserver.

L'exemplaire : francs 0,80 NF, 17, rue de Chaligny, Paris-12^e. Abonnement : 6 numéros, 3,50 NF. C.C.P. Marcelle Bérard, 17, rue de Chaligny, 16.437-13 Paris.

● **SARCELLES (Seine-et-Oise).** — La dernière réunion publique P.S.U. de Sarcelles, où Y. Dechezelles prit la parole, a permis de mettre au point un certain nombre de questions, et a été riche d'enseignements.

● **VAUCLUSE.** — Composition du Bureau fédéral : Secrétaire fédéral, Sablier, 82, av. Monclar, Avignon; Secrétaire ad., Escoffier, Instituteur à Morières; Trésorier, Arlaud Jacques, 3, bd Gambetta, Avignon.

COMMUNIQUÉS

● **RECTIFICATION.** — Nous nous étions la semaine dernière fait l'écho d'incidents ayant eu lieu devant le C.N.E.P. Malheureusement, à la suite d'une regrettable erreur de transmission, notre compte rendu contenait des inexactitudes. Voici, pour mettre les choses au point, le texte du communiqué adressé à l'A.F.P. par nos camarades :

« Alors que les militants des sections syndicales C.G.T., C.F.T.C. et F.O. du C.N.E.P. distribuaient à la porte de cet établissement, le communiqué des Unions départementales concernant la négociation pour la paix en Algérie, déjà diffusé d'ailleurs dans la presse, des individus, membres des « comités civiques » les ont molestés et ont lacéré les tracts.

« A l'appel des services de surveillance

ce du C.N.E.P., la police a emmené, non pas les provocateurs, mais cinq des militants syndicaux. Ceux-ci ont été relâchés dans la matinée, sur intervention de leurs camarades.

« Les organisations syndicales ont protesté énergiquement contre ces procédés. »

ANALYSE ET DOCUMENTS

Nous avons reçu le N° 1 de « Analyses et Documents » annoncé la semaine dernière, et dont la documentation et la bibliographie sont consacrées aux rubriques suivantes : Algérie, Finances publiques, les Jeunes dans la Société, Espagne, Tiers Monde, Extrême-Orient non communiste, Informations régionales et bibliographie générale.

TRIBUNE SOCIALISTE

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Rédaction : 8, rue Henner, Paris-9^e.
Tél. FIG. 35-54

Administration : 54, Bd Garibaldi, Paris (15^e). Tél. SUF. 19-20-19-21.
Versements à Tribune Socialiste :
C.C.P. 58-26-65

54, boul. Garibaldi, Paris (15^e)
L'exemplaire : 0,40 NF

Abonnement de soutien .. 30 NF
» 1 an 19 »
» 6 mois 10 »
» 3 mois 5 »
Etranger, 1 an 30 »
Par avion : Europe et Afrique du Nord 50 »
Par avion : autres pays.. 85 »

Pour tout changement d'adresse envoyer 0,50 NF en timbres-poste et la dernière bande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

Prénom

Adresse

déclare souscrire un abonnement de :

Soutien 30 NF
Un an 19 NF
6 mois 10 NF
3 mois 5 NF

54, bd Garibaldi - PARIS (15^e) - C.C.P. 58-26-65

★
O A VENDRE 2 machines à écrire et 2 Gestetner à main. Prix intéressants. — S'adresser à la Bibliothèque Populaire, 17, rue de Chaligny.

★
● Les 9 et 10 juillet, au parc municipal « Heller » d'Antony grande manifestation de plein air d'aide aux victimes du franquisme et de soutien à la résistance des peuples espagnols. Le samedi, à 18 h., camp international, veillée et bal. Le dimanche, tournoi sportif, conférence du comité international de soutien aux antifascistes espagnols, et spectacle artistique franco-espagnol.

Renseignements : 17, rue de Chaligny, Mardi et Vendredi de 19 h. à 21 h. — Tél. : DOR. 23-96.

LE P.S.U. s'est depuis sa fondation il y a trois mois, engagé de toutes ses forces dans la lutte pour la paix et la négociation en Algérie. Ses fédérations, ses sections se sont consacrées dès leur naissance à l'action commune menée contre la guerre et particulièrement à la coordination des efforts. Incontestablement, notre parti a déjà ainsi fait ses preuves et montré sa capacité d'initiative et d'action à un moment précisément où les luttes des forces populaires contre la guerre prenaient plus d'efficacité et plus d'ampleur.

Il nous paraît nécessaire de faire le point de cette action contre la guerre alors que les résultats négatifs des entretiens de Melun montrent l'importance des obstacles qui s'opposent à la négociation. L'action de l'opinion française est donc un élément plus que jamais essentiel pour que s'engagent les négociations.

Dans l'essor nouveau de l'action des forces populaires, la réalisation du Front syndical uni pour la grève du 1^{er} février a sans nul doute été déterminante. Et s'il subsistait quelque équivoque dans les objectifs de cette grève que la radio et la presse gouvernementales avaient présentée comme un mouvement de soutien au Général de Gaulle, le « discours des popotes » au début de mars était venu renforcer chez les militants syndicalistes la volonté de mettre en œuvre une action plus continue et plus unie contre la guerre. Dans les trois derniers mois, les initiatives syndicales dans de très nombreux départements ont abouti à la constitution d'un véritable Front syndical commun.

L'U.N.E.F. a joué le plus souvent un rôle décisif, surtout depuis son congrès de Pâques où elle s'était donnée comme tâche de promouvoir « toute action positive des syndicats ouvriers et universitaires pouvant approcher d'une solution du conflit ». L'appel de l'U.N.E.F. était significatif d'une prise de conscience d'une avant-garde de la jeunesse française et constituait un stimulant pour les responsables syndicaux qui voulaient éviter qu'un fossé ne se creuse entre une élite de jeunes conscients de l'urgence de l'action et la masse de la population.

Dans le même temps, dès la réunion de son premier comité politique national, le P.S.U. lançait un appel à la coordination des efforts et au soutien du Congrès du 12 juin organisé par le Centre de Coordination pour la Paix en Algérie. La préparation de ce congrès permettait la constitution de très nombreux centres de coordination départementaux et de très nombreuses initiatives locales. L'exemple de la manifestation du 10 juin à Grenoble à l'appel des organisations syndicales montrait la possibilité d'une élévation du niveau de l'action, et le congrès du 12 juin, réuni en dépit de l'interdiction gouvernementale pouvait appeler pour la journée du 28 non seulement à des délégations, pétitions et meetings, mais aussi à des manifestations de rues dans l'ensemble de la France.

Au lendemain du congrès du 12, le discours du Président de la République du 14 juin et la réponse positive du G.P. R.A. du 20 juin faisaient de la négociation une perspective proche et constituait un encouragement considérable pour les forces de paix. Certes, la presse gouvernementale, la radio et Guy Mollet invitaient à ne pas gêner les négociateurs et en quelque sorte, à s'en remettre une nouvelle fois à de Gaulle. Il était nécessaire de combattre cette tendance à l'attentisme et notre parti a, dans ces conditions, multiplié à la veille du 28 juin ses démarches à tous les échelons pour montrer la gravité des obstacles qui restaient encore à surmonter et la nécessité d'une action plus concertée et plus énergique.

L'interdiction des manifestations du 28 juin se situait pour le gouvernement dans le cadre de cette campagne d'attentisme : nombreux furent les préfets qui convoquèrent les organisateurs des manifestations pour leur expliquer que le Président de la République poursuivait les mêmes buts qu'eux et que, dans ces conditions, il convenait de ne le gêner en rien. Dans la plupart des cas, la réponse des organisateurs fut ce qu'elle devait être : le maintien des manifestations.

Compte tenu de l'ensemble de ces circonstances, les résultats obtenus le 28 juin sont extrêmement positifs. Dans de très nombreux départements et localités, on ne s'est pas laissé prendre aux paroles léniantes des préfets et commissaires de police, on ne s'est pas replié sur des formes d'action plus diluées ; les manifestations de rues et les débrayages dans les entreprises ont été nombreux.

Les débrayages ont surtout été importants et massifs à Paris et dans la région parisienne et dans un certain nombre de départements comme le Nord et la Loire. Le courant d'unité syndicale qui s'est manifesté à tous les échelons a incontestablement favorisé les actions menées dans les entreprises. Il est notable aussi que le P.C.F. a orienté ses propres efforts surtout dans cette direction. Sans doute avons-nous, nous-mêmes, un peu négligé les possibilités existant dans ce domaine.

Les manifestations de rues ont pris une ampleur réelle dans une quarantaine de villes de province ainsi que dans un certain nombre de localités de banlieue et au Quartier Latin. Venant après l'in-

ses enseignements

terdiction gouvernementale et dans le climat d'attentisme créé par la radio et les journaux, ces manifestations dans l'organisation desquelles nos camarades ont pris une grande part, ont signifié une élévation réelle du niveau de l'action

A l'étape où nous sommes parvenus, un certain nombre de leçons doivent être tirées pour l'ensemble du Parti : importance du Front syndical commun, nécessité d'une coordination plus large à l'échelon départemental et local, nécessité de clarifier un certain nombre de problèmes de l'action commune avec le P.C.F.

Le front syndical commun

L'expérience de ces dernières semaines montre que dans les conditions actuelles la réalisation du Front syndical commun est la meilleure voie pour un renforcement et un élargissement de l'action. Venant après la réalisation de ce Front syndical dans plus de la moitié des départements, le communiqué commun des quatre grandes centrales syndicales doit permettre un pas en avant. Dans un certain nombre de départements l'U.D.F.O. participe également au cartel syndical et à Paris, elle s'est associée à un texte commun des Unions Départementales.

Ces prises de position et ces initiatives ont d'autant plus d'importance qu'elles entraînent, lorsqu'elles sont réalisées dans l'union, une très large adhésion : les travailleurs, les salariés réagissent quand il s'agit d'une action de masse dans leur cadre socio-professionnel plutôt que dans le cadre local. C'est vrai aussi des paysans comme le montre l'exemple du Puy-de-Dôme où grâce à l'appel de la C.G.A. avec les organisations syndicales, les paysans ont manifesté nombreux lors du défilé de Clermont-Ferrand du 23 juin. Le lien entre le mouvement revendicatif de ces derniers mois et le mouvement pour la paix en Algérie est directement fait par les organisations syndicales, et ainsi, mieux compris des travailleurs. Surtout, le Front syndical commun permet une unité plus vaste et plus facilement réalisable qu'un front de partis politiques. Il est aussi plus efficace si l'on tient compte de la désaffection des masses à l'égard du vocabulaire comme des méthodes des partis traditionnels. Cette relève de l'action par les militants syndicalistes est un des traits essentiels de la situation actuelle. Elle contribue à développer dans l'opinion l'idée que ce qui émerge dans la lutte contre le régime, ce n'est pas le retour aux anciennes forces politiques, mais déjà des hommes nouveaux portés par les syndicats, la presse libre, les mouvements nouveaux. Le P.S.U. est le mieux à même de faire face à cette situation ; il n'est pas lié à une centrale, mais a des militants actifs dans toutes les centrales. Il ne voit pas dans le syndicat un appendice, une courroie de transmission, un milieu à noyauter, mais reconnaît son indépendance et son rôle propre. Nos camarades qui ont déjà beaucoup fait pour la réalisation de ce front syndical commun doivent maintenir et développer cet effort.

C'est le Front commun syndical qui a permis les actions les plus importantes de ces dernières semaines à Grenoble le 10 juin, à Clermont-Ferrand le 23, à St-Etienne le 28.

Coordination nécessaire

Dans la majorité des départements, des centres de coordination ont été constitués pour préparer le Congrès du 12 juin et la Journée du 28. Il est indispensable qu'ils se maintiennent et s'élargissent puisque l'action doit s'amplifier encore pour obliger le gouvernement français à engager la négociation. Ces centres regroupent le plus souvent les organisations syndicales, des mouvements de jeunes, familiaux, des comités existant pour la paix en Algérie, le Mouvement de la Paix, et sur le plan politique, toujours le P.C.F. et le P.S.U., la S.F.I.O. (dans une douzaine de départements) et parfois, le parti radical.

Les liens de ces comités avec le Front syndical lorsqu'il est réalisé sur le plan départemental sont variables suivant les départements, mais l'expérience montre que l'existence d'un front syndical commun facilite la création et le travail du centre de coordination dans un département. La méfiance qui existait chez beaucoup de syndicalistes à l'égard des comités de ce genre et qui s'expliquait par le fait que, trop souvent, ils furent dans le passé utilisés par le P.C.F., puis ensuite, sabordés, tombe dans la mesure où ils s'aperçoivent, comme cela était le cas au Congrès du 12 juin, que des forces diverses coexistent sans qu'il y ait domination de l'une ou de l'autre.

Cependant, il faut reconnaître que sur le plan national, le Centre de Coordination est moins large que beaucoup de centres départementaux. C'est un comité de personnalités où, en fait, sont représentés le P.C.F. et le P.S.U., le Mouvement de la Paix, les Comités Maurice Audin, Universitaire, Vérité-Liberté, etc., la C.G.T., le S.G.E.N., le S.N.E.T., le S.N.E.S. et le M.L.O. Mais on doit noter

l'absence des autres centrales syndicales qui ont concentré leurs efforts sur la constitution du Front syndical commun qui peut effectivement permettre l'élargissement de la coordination dans un centre plus capable d'impulser l'action. A l'étape actuelle, il est en tout cas nécessaire de maintenir la coordination réalisée dans ce Centre, même si elle l'est sous une forme insuffisante, nécessaire aussi de parvenir à une coordination meilleure des différentes forces. Il ne s'agit nullement de créer un mouvement nouveau, avec une structure, comme Raymond Guyot nous en a prêté l'intention dans France Nouvelle, mais de parvenir à une coordination de l'action sur le plan national, départemental et local en déterminant des objectifs communs et des actions à entreprendre ensemble. Les conclusions du Congrès du 12 juin devraient permettre d'y parvenir.

L'action avec le P.C.

Nous avons affirmé, dès avant la fusion, dans chacune de nos organisations fusionnantes, la nécessité de l'unité d'action avec le P.C.F. sur la question algérienne (appel commun lancé par le P.S.A., l'U.G.S. et le P.C.F. à la veille de la grève du 1^{er} février). Depuis l'unification, le P.S.U. a pratiqué constamment cette unité d'action à tous les échelons pour la négociation en Algérie, dans le cadre des centres de coordination départementaux ou par le biais (dont on a vu les limites) du Centre National de Coordination. La réponse que vient de faire notre parti à la lettre de Guy Mollet (1) est un nouveau témoignage de notre opposition à toute exclusive anti-communiste. Cette unité doit se réaliser à nos yeux non pas sur des objectifs vagues et généraux, comme cela était très souvent le cas dans des comités de personnalité où, sous prétexte « d'écarter tout ce qui divise », on ne discutait jamais des problèmes réels. Ces problèmes, il faut les aborder de front, comme nous le demandons aujourd'hui de nombreux camarades. Les communistes en seront d'accord, eux qui ont toujours dit que dans la pratique même de l'unité d'action, il était nécessaire de ne pas mettre son drapeau dans sa poche et d'affirmer clairement ses positions propres.

Il est nécessaire de marquer le caractère positif des actions réalisées en commun avec nos camarades communistes, et d'éviter les attitudes polémiques, même si parfois nos camarades ont une réaction vive devant certains discours ou articles de dirigeants communistes qui ne lèvent le silence sur le P.S.U. que pour déformer ses positions et attaquer personnellement ses dirigeants.

« Un grand rôle »

De nombreux militants de notre parti s'interrogent aujourd'hui sur la signification des difficultés rencontrées au cours de la dernière période dans l'unité d'action avec le P.C. Ils ont constaté un freinage évident à l'égard de l'action menée par le Centre National de Coordination, une réticence à l'égard de toute forme de coordination sur le plan départemental et local, une réticence aussi devant les manifestations de rues du 28 juin. Il leur apparaît que le P.C.F. n'a pas souhaité mettre toutes ses forces, « tout le paquet » comme on dit, dans la préparation du 28 juin. C'est ainsi que, dans la Seine, il n'a pas été possible de coordonner les actions et que les représentants communistes se sont opposés sous des prétextes divers à toutes les propositions faites par nos camarades en ce qui concerne les manifestations de rues. De même, dans le Rhône, le P.C.F. et le Mouvement de la Paix, ont refusé d'envisager sur le plan départemental, non seulement toute forme de coordination, mais toute action en commun le 28. Dans de nombreux départements, le P.C.F. a cherché par des manœuvres diverses à placer les actions sous la tutelle du Mouvement de la Paix. Il faut noter encore l'annulation sans fondement apparent de certaines manifestations comme en Meurthe-et-Moselle, ou même dans certains cas des manœuvres pour réduire l'importance des manifestations ou en provoquer la dispersion rapide. Tout cela a été fait sans explication claire, sans même que la question soit abordée publiquement, mais résulte sans nul doute d'une attitude concertée. Les textes du dernier Comité Central du P.C.F. confirment, ne serait-ce que par leurs silences, cette impression. La résolution sur l'Algérie ne dit mot du Centre de Coordination et à propos du 28 juin, déclare seulement que « des actions communes ont été réalisées, notamment sous l'impulsion du Mouvement de la Paix ». Le rapport de Raymond Guyot note simplement toujours à propos du 28 juin, la participation de personnalités ou d'organisations S.F.I.O., mais ne dit rien des formes de coordination sur le plan départemental ou national. Quant au discours de clôture de Maurice Thorez, il résume ainsi la préparation de l'action du 28 juin : « Le Mouvement National de la Paix a joué un grand rôle dans la constitution du Mouvement de Pleyol et dans la préparation de l'action du 28 juin ». On voudrait saborder le Centre National de coordination qu'on ne s'y opposerait pas autrement.

Le tout et la partie

Pourquoi cette attitude ? Il nous semble que la raison fondamentale est à rechercher dans ce qu'a été l'attitude du P.C.F. dans la question algérienne depuis des années. Il s'agit certes, pour lui, d'une question importante dans laquelle ses militants doivent être actifs, mais il ne s'agit pas de la question essentielle, de celle qui détermine toute une politique, tout l'avenir du peuple français. Dans le discours de Maurice Thorez, ce sont les questions de coexistence pacifique, de la détente qui, une nouvelle fois, apparaissent comme primordiales. Il faut reconnaître que les dirigeants communistes n'ont jamais là-dessus varié. Il suffit de se rappeler un article particulièrement significatif de Maurice Thorez au printemps 1956 sur « le tout et la partie ». Le « tout », c'était les problèmes de la coexistence pacifique et les possibilités offertes par les discours du gouvernement Mollet-Pineau, la « partie », donc subordonnée, c'était la guerre d'Algérie. Il faut ajouter que le P.C. a toujours largement tenu compte de l'incompréhension du problème algérien dans de larges masses de la population française et estimé qu'il ne devait pas se couper de ces larges masses, car, comme l'a dit encore Maurice Thorez la semaine dernière : « Le Parti n'a jamais juré d'être en paroles plus à gauche que tout le monde ».

Comme beaucoup d'autres questions, la lutte contre la guerre d'Algérie, la lutte anticolonialiste a été envisagée sous l'angle de ce que le P.C.F. appelle « l'intérêt national ». Critiquant le numéro spécial sur l'Algérie de Tribune Socialiste, Maurice Thorez déclare que nous ne comprenons rien à la situation historique de notre époque. Il ajoute à notre propos : « L'idée concrète de la faillite de la bourgeoisie comme classe dirigeante leur échappe, avec la conception de la mission grandiose que le prolétariat doit assumer en relevant le drapeau de l'intérêt national abandonné par elle ». Depuis quand cette faillite de la bourgeoisie comme classe dirigeante ? Et quand incarrait-elle donc « l'intérêt national » ? Au début du siècle, au moment de la guerre du Maroc ? Vers 1880, au moment de la guerre de Tunisie ? Sous Louis-Philippe, à l'époque de la conquête de l'Algérie ? En réalité, cette notion d'intérêt national obscurcit tout ; « ce drapeau de l'intérêt national » pourrait être successivement celui de St-Louis, Louis XI et Louis XIV, rassembleurs des terres françaises, de Robespierre, Napoléon, Jules Ferry et Clémenceau. La faillite de la bourgeoisie comme classe dirigeante est une chose évidente, la nécessité de relever « le drapeau de l'intérêt national » n'est qu'une notion obscure à laquelle s'ajoute une nouvelle fois l'appel aux gaullistes au nom de « la grandeur de la France ». Maurice Thorez dit encore : « S'il est des éléments de la bourgeoisie que touche encore l'intérêt national et avec lesquels, sur ce terrain les travailleurs peuvent avoir éventuellement des points de rencontre, ces éléments se trouvent dans les couches moyennes en lutte à l'attaque économique des trusts et en lutte contre eux ». Que signifie là encore en clair cette rencontre possible sur « l'intérêt national » ?

Mais ce n'est pas seulement l'abandon de la question algérienne et de la question coloniale au nom de l'intérêt national qui explique l'attitude actuelle du P.C.F., c'est aussi l'appréciation sur la politique de de Gaulle et du capital monopoliste en Algérie. Maurice Thorez maintient la fermeté de son jugement sur la politique d'ensemble du régime. Mais son jugement est beaucoup moins clair sur la politique algérienne de de Gaulle. A propos de la politique d'autodétermination il déclare : « Quand, sous l'empire de la nécessité, la bourgeoisie se met à pratiquer une politique pour laquelle nous avons lutté et nous luttons, une politique que nous ne pouvons pas ne pas approuver, nous n'allons tout de même pas abandonner nos propres idées sous le prétexte que ces idées font leur chemin ».

On peut se demander s'il n'y a pas là des illusions sur le contenu de la politique gaulliste en Algérie : il ne s'agit pas ici de nier le caractère positif de la proclamation du droit à l'autodétermination, mais il est évident que de de Gaulle et la bourgeoisie cherchent à utiliser cette politique comme un moyen de conserver la mainmise stratégique et économique sur l'Algérie en tentant d'imposer leurs conditions au P.L.N. Si on ne voit pas la distance qui sépare à l'heure actuelle les positions du G.P.R.A. et de de Gaulle, on risque de ne voir comme adversaires de la négociation que les ultras et de servir de force d'appoint à la politique gaulliste. L'expérience de la crise du 24 janvier et du « discours des popotes », comme de la négociation de Melun, montre que les forces de paix doivent avoir leur propre objectif : négociation avec le G.P.R.A. sur le cessez-le-feu et l'autodétermination. Il s'agit de faire pression sur de Gaulle et le gouvernement dans ce sens et non pas de l'aider contre les ultras.

Les raisons les plus souvent avancées par les représentants du P.C. pour expliquer leurs réserves à l'égard des manifestations de rues dans les circonstances actuelles semblent être liées à cette attitude : ces manifestations pouvaient, disaient-ils, donner un argument aux rai-

cistes et aux ultras. Cela n'est pas le moment, ajoutaient-ils, alors que s'ouvrent les négociations. En fait, dans cette journée même du 28 juin, les représentants de de Gaulle faisaient connaître à Melun aux émissaires du G.P.R.A. que les conditions du gouvernement français étaient intangibles. Il ne s'agit donc pas seulement de lutter contre le sabotage interne de la négociation par les amis ultras de Debré, mais d'analyser et critiquer la politique de de Gaulle lui-même.

Front commun

P.C.-S.F.I.O. ?

Il faut noter encore la priorité absolue que continue de donner le P.C.F. au front commun communiste-socialiste pour le développement de l'action dans tous les domaines. Les derniers rapporteurs du dernier Comité Central n'ont fait que répéter ce dogme qui, depuis de longues années, stérilise l'action commune, parce qu'il pose complètement en dehors de la réalité les problèmes du front unique. Nous avons dit que pour nous, le front syndical commun était le fait essentiel capable de modifier profondément la situation en France et d'avoir une large résonance dans les masses. Il s'y ajoute, pour la première fois depuis de longues années, une ouverture concrète réalisée dans la Loire-Atlantique et le Puy-de-Dôme sur un front commun ouvriers-paysans.

Il apparaît, en fait, que le P.C.F. ne juge ce front commun que par rapport à son propre dogme : F.O., pour lui, ce sont les travailleurs S.F.I.O., la C.F.T.C. les travailleurs M.R.P., etc. Cela ne lui permet guère de comprendre l'évolution qui se produit aujourd'hui dans les centrales syndicales.

C'est aussi ce dogme valable en 1935-1936 de la priorité du front unique P.C.-S.F.I.O. qui explique la complicité plus ou moins machiavélique du P.C.F. à l'égard des attaques de l'appareil S.F.I.O. contre le P.S.U., cela explique aussi le silence fait dans l'Humanité sur la réponse du P.S.U. à Guy Mollet. La hargne dont il est fait preuve à la direction du P.C.F. à l'égard du P.S.U. n'est d'ailleurs évidemment pas sans rapports avec les réticences à l'égard du Centre de Coordination.

Nous pensons, quant à nous, nécessaire la constitution d'un front aussi large que possible pour la paix en Algérie, et nous ne prétendons nullement en exclure la S.F.I.O., à partir du moment où elle se prononce clairement sur la nécessité d'une négociation avec le G.P.R.A. sur les garanties de l'autodétermination. Mais, de toute évidence, ce front ne peut se constituer autour du P.C. et de la S.F.I.O., pas plus, d'ailleurs, qu'autour du P.C. et du P.S.U. Cela ne correspond pas aux forces populaires réellement mises en jeu à l'heure actuelle. Les syndicats échappent de plus en plus à l'emprise des partis et cela se vérifiera un jour ou l'autre à F.O. et à la C.G.T.

Il faut enfin tenir compte du désir du P.C.F. de contrôler étroitement l'action de masse pour la paix par le biais du Mouvement de la Paix. Les communistes ont fait un effort considérable depuis un an pour le Mouvement de la Paix, effort qui n'a abouti qu'à y augmenter leur mainmise et à achever de détruire les conditions d'action commune. Pour eux, le Mouvement de la Paix représente la possibilité de lier les objectifs concernant l'Algérie à leurs objectifs propres de politique internationale. En refusant une politique d'indépendance à l'égard des blocs qui était la seule possible pour un Mouvement de la Paix qui serait réellement universel, ils l'ont entraîné de plus en plus à une prise de parti constante sur le plan mondial en faveur du bloc soviétique (comme le montre encore la déclaration du Mouvement mondial de la Paix sur l'échec de la conférence au Sommet). Là encore, en outre, les problèmes coloniaux, la guerre d'Algérie ont été subordonnés aux rapports Est-Ouest.

En demandant à ses responsables nationaux et fédéraux de ne pas s'engager dans le Mouvement de la Paix, le P.S.U. tirait la leçon de cette expérience, sans vouloir élever aucune exclusive de caractère anti-communiste. Dans le même temps, il jetait toutes ses forces dans l'action commune dans la réalisation du front syndical commun, dans la coordination des actions. Il travaillait concrètement à lever les exclusives anti-communistes dans les autres organisations ou formations.

Pour hâter l'heure de la négociation et de la paix, nous devons encore amplifier cet effort en nous faisant les meilleurs défenseurs de l'unité déjà réalisée, unité qui a besoin d'être défendue et développée par des discussions aussi franches que possible. L'expérience montre que c'est desservir l'unité que de garder le silence sur les difficultés rencontrées. S'en expliquer ouvertement, c'est déjà avancer.

Jean VERLHAC

JAPON

**Ce qui
s'est
passé**



LE Japon est situé à des milliers de kilomètres de la France. Sa civilisation, ses mœurs nous ont toujours paru étranges, en un mot exotiques. Pourtant le Japon est une grande puissance industrielle moderne, dont les problèmes, s'ils sont différents des nôtres, restent caractéristiques d'une société capitaliste avancée. Si les masses japonaises manifestent, ce n'est pas parce qu'elles sont les héritières de traditions séculaires, mais bien parce qu'elles ont affaire à une situation donnée, et cela en 1960.

Les commentateurs ont souvent insisté sur l'antiaméricanisme du mouvement contre le traité américano-japonnais, le dépeignant à tort comme une explosion de xénophobie. Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus profond; en quelque sorte d'une réaction contre la tutelle matérielle, politique et morale exercée par le gouvernement des Etats-Unis sur le peuple japonais depuis 1945.

Le traité de San-Francisco

Après la défaite, les occupants américains essayèrent de faire table rase du passé et de façonner le Japon selon les canons de la démocratie parlementaire occidentale. Dans un premier temps, ils firent sans doute œuvre progressive en démantelant le vieil appareil d'Etat militariste et fascisant, en permettant aux syndicats et aux partis ouvriers de se reformer et de reprendre leur activité légale, enfin en imposant une réforme agraire qui mit fin à la domination des grands propriétaires semi-féodaux sur les campagnes.

Mais dans un deuxième temps, ils firent tout leur possible pour remet-

tre en selle la grande bourgeoisie capitaliste (les grands trusts Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo) et limiter la liberté d'action du mouvement ouvrier. La guerre froide ne fit qu'accélérer ces tendances. Nombre d'anciens criminels de guerre furent réhabilités et purent retourner dans la vie politique. On retira le droit de

ce vers 1951, le neutralisme devint-il un courant populaire puissant parce qu'il s'alimentait presque directement aux problèmes quotidiens des masses populaires (chômage, niveau de vie, libertés démocratiques, etc...). Lutter contre le réarmement japonais, c'était lutter aussi contre la formation d'une armée de métier utilis-

revendications avaient été satisfaites par la réforme agraire, était tombée sous l'influence des milieux conservateurs et elle formait une sorte de masse de réserve pour les forces réactionnaires. Ces difficultés objectives eurent leurs répercussions dans le mouvement ouvrier qui fut secouru par de violentes luttes de tendances. L'aile droite du mouvement syndical et du mouvement socialiste, s'appuyant sur les secteurs les plus privilégiés de la classe ouvrière, se refusèrent à une politique d'opposition systématique en cours adoptée par les classes dominantes. De nombreuses scissions eurent lieu.

par Jean-Marie VINCENT

grève aux fonctionnaires. Et surtout, l'ensemble des rapports économiques fut orienté unilatéralement vers les Etats-Unis qui devinrent le premier client et le premier fournisseur du Japon. Le couronnement de cette œuvre de réorganisation fut en 1951 la signature du traité de San Francisco, qui redonnait au gouvernement japonais un certain nombre de pouvoirs jusqu'alors réservés à l'occupant, mais lui liait les mains dans le domaine de la politique étrangère et lui imposait en outre, sur le plan de la politique intérieure, de lutter contre les forces populaires, sous le couvert de la lutte contre le communisme.

Interférences

C'est dire qu'il y avait interférence constante entre les problèmes de politique intérieure et les problèmes de politique extérieure. A chaque pas en avant qu'il désirait faire, le mouvement ouvrier se heurtait à un système international complexe dirigé depuis Washington. Aussi bien, contrairement à ce qui se passa en Fran-

ce contre les éléments populaires; lutter pour l'établissement de rapports commerciaux avec la Chine, c'était lutter aussi contre le chômage, véritable fléau social du Japon moderne. De même lutter contre le grand capital japonais impliquait de lutter également contre le protecteur américain.

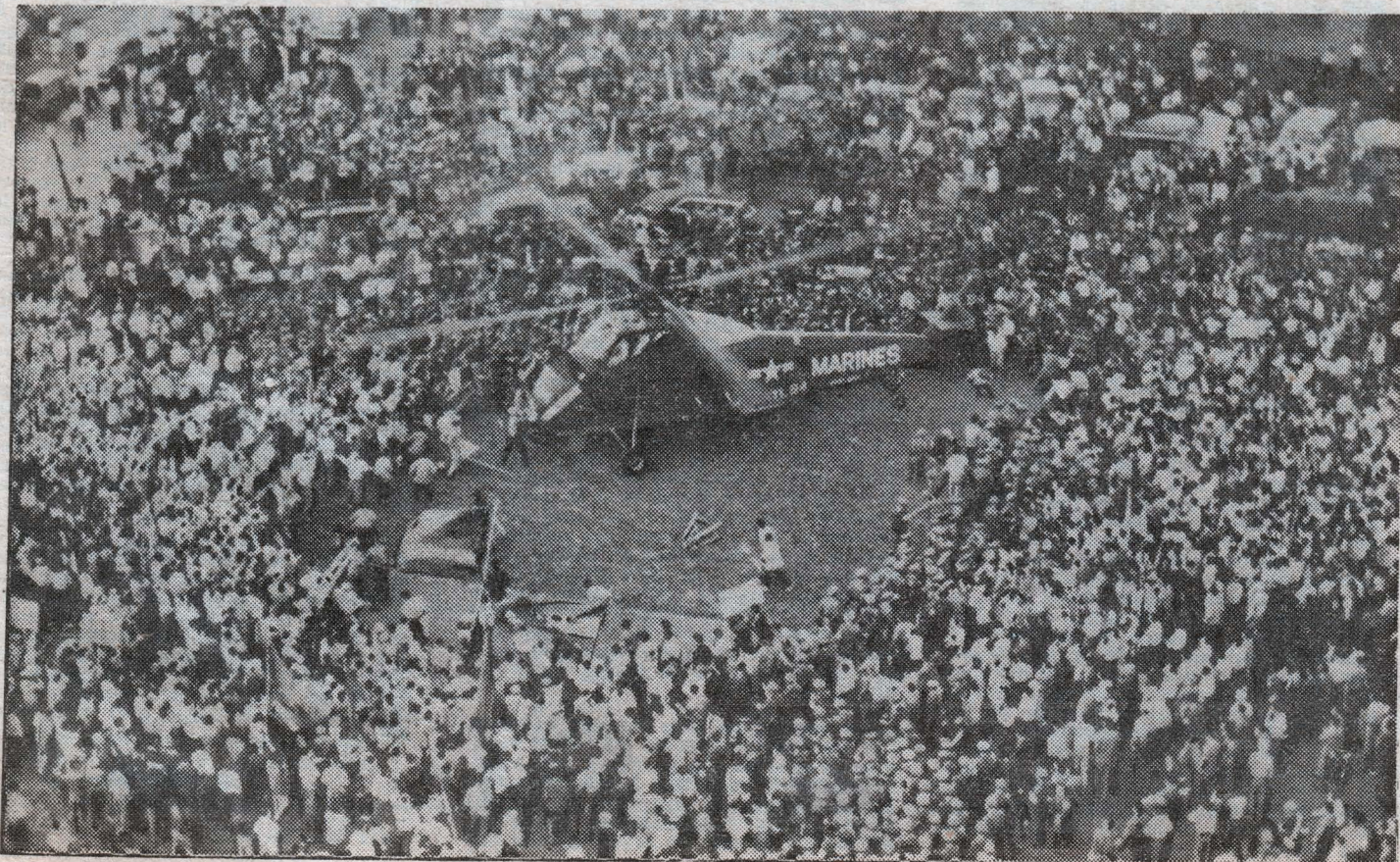
A vrai dire, ce combat n'était pas facile. La tutelle américaine n'avait pas que des inconvénients. La grande industrie japonaise bénéficia de prêts appréciables qui servirent à une modernisation rapide de l'outillage des secteurs les plus avancés. Les marchés des pays du Sud-Est asiatique sous influence occidentale s'ouvrirent aux marchandises japonaises. La guerre de Corée offrit d'énormes débouchés à l'industrie japonaise (livraison, entretien et réparations de matériel). C'est seulement à la longue que l'étroussure des débouchés, l'apreté de la concurrence avec les nouvelles puissances industrielles d'Extrême-Orient (Chine, Inde) commencèrent à pousser une fraction des milieux d'affaires à se préoccuper de l'ouverture des marchés des pays de l'Est.

Par ailleurs, sur le plan intérieur, la paysannerie, dont les principales

Ainsi à l'heure actuelle, il y a deux partis socialistes, un parti socialiste de gauche qui se réclame du marxisme, un parti social-démocrate dont l'orientation est proche de celle des social-démocrates allemands (Nishio, Menshu Shakaito); il y a deux centrales syndicales, la « Sohyo », proche de la gauche socialiste, la « Zeuro », proche du parti social-démocrate. Les communistes eux-mêmes se sont divisés: une fraction importante, surtout étudiante, s'est rapprochée du trotskisme et a su faire prévaloir ses vues dans la fédération étudiante.

« Zengakureu »

Aussi en engageant les négociations pour la mise au point d'un traité de sécurité, destiné à remplacer celui de San Francisco, les milieux dirigeants japonais n'étaient-ils pas inquiets outre mesure. Ils furent surpris par la violence de la réaction populaire qui, passive au moment de la ratification du traité de San Francisco, n'admettait plus cette fois qu'un Japon reconstruit et sûr de sa force aliène de nouveau sa liberté d'action. Plusieurs sondages d'opinion publique montrèrent que 80 % de la population était hostile au maintien des troupes américaines au Japon et favorable à une ligne neutraliste. Pour le mouvement ouvrier, c'était une chance à saisir, le moyen de faire une percée au-delà des 30 % du corps électoral (chiffre des voix socialistes). Les socialistes de gauche qui n'étaient plus paralysés par la pesée de l'aile droite de leur parti depuis la scission (en 1959), la Sohyo, les étudiants de la « Zengakureu » furent assez audacieux pour diriger et canaliser l'hostilité populaire vers des objectifs précis dans le cadre d'une action d'ensemble. Il est encore trop tôt pour savoir si le traité sera ou non appliqué. Une chose toutefois est certaine: pour la première fois depuis 1945 le mouvement ouvrier a fait la démonstration de sa force, de ses capacités d'organisation et d'action. Les progrès qui ont été faits permettront aux prochaines luttes (électorales, syndicales, etc...) de partir sur des bases meilleures et plus sûres.



... « La violence de la réaction populaire »